

# L'information AGRICOLE

HORS-SÉRIE 2022

## LES AGRICULTEURS AU CŒUR DU TOUR





## Êtes-vous en conformité avec vos obligations conventionnelles ?

*Vos partenaires sociaux ont signé un accord national\* instaurant la mise en place d'un Plan d'Épargne Retraite pour tous les salariés non-cadres.*



**Depuis le 1er juillet 2021, tous vos salariés non-cadres ayant une ancienneté continue d'au moins 12 mois doivent bénéficier d'un Plan d'Épargne Retraite exprimé en points, qui leur offrira un complément de revenu à la retraite.**

**Le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE : une réponse simple et adaptée**

Le Plan d'Épargne Retraite en points d'AGRICA PRÉVOYANCE répond pleinement à vos obligations conventionnelles.

Ce dispositif a fait ses preuves auprès des cadres de votre secteur qu'il équipe depuis de nombreuses années.

*\*Accord national du 15 septembre 2020 (Production agricole, CUMA)  
Accord national du 8 octobre 2020 (ETARF)*

## Comment adhérer ?

**Remplissez le formulaire en ligne accessible depuis le site [groupagric.com](http://groupagric.com) ou via le QR Code :**



**ou**

**Contactez nos conseillers spécialisés du lundi au vendredi de 9h à 17h au**

**0 805 020 220**

**Service & appel gratuits**

## ÉDITORIAL

Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France

## 4 Le Tour de France aime aussi les agriculteurs !

## ACTUALITÉS

Évènement JA

5 Terres de Jim : cap sur la loi d'orientation agricole  
Chambres d'Agriculture6 Transition écologique : 100 000 exploitations  
diagnostiquées en 2030

Un sondage BVA-BASF-Agro

7 Agroécologie : plus de la moitié des agriculteurs  
déjà engagés

Enseignement agricole

8 Une rentrée sous le signe de la souveraineté alimentaire  
Rapport9 La Cour des Comptes veut favoriser le bio  
Conférence de presse10 Le biocontrôle gagne des parts de marché  
Rapport sénatorial11 Alimentation : 14 recommandations pour simplifier  
l'information

Recensement agricole 2020

12 Des exploitants agricoles de plus en plus âgés  
35<sup>e</sup> anniversaire du Space16 L'élevage indispensable à l'alimentation  
et aux transitions17 DOSSIER  
LES AGRICULTEURS AU CŒUR DU TOUR

Conférence de presse

18 La FNSEA sur le Tour de France pour promouvoir  
les métiers agricoles

Les agriculteurs aiment le Tour

## 19 « À mon tour d'être paysan et ardennais »

## 21 Tour de France : étape en Meurthe-et-Moselle

## 23 Une ode au cyclisme, au Jura et à Pasteur

## 25 L'agriculture au sommet

## 27 Fresque XXL à Izeaux

## 28 Immersion dans la caravane

29 Une fresque pour célébrer l'agriculture lozérienne  
vue du ciel

## 30 Étape en Aveyron

## 32 Coureurs du Tour, vous avez le champ libre !

Tour de France féminin

## 33 Un tour du côté des femmes

## 34 L'interview de Marion Rousse

Initiatives

## 35 Un collège rural et innovant



## FILIÈRES

Après deux années difficiles

37 Les spiritueux français à la reconquête  
Interprofession40 L'aviculture entre espoirs et inquiétudes  
Rentrée de l'AGPB

## 42 Les céréaliers inquiets pour 2023

## INITIATIVE

Recherche

44 Une chaire sur le changement climatique à Montpellier  
Colloque Agridées46 Agriculture régénératrice : plus de questions que  
de réponses

Campagne de promotion

## 48 Protéines végétales : « Une idée légumineuse »

## EUROPE-MONDE

Reportage

50 Heureux comme un agriculteur suisse  
Libre-échange51 L'accord Europe/Nouvelle-Zélande passe mal chez les  
agriculteurs

Développement international

## 52 Afdi s'engage dans la promotion des femmes

## CULTURE

Note de lecture

## 54 La fin d'un modèle ?

Couverture : © iStock / Razvan

L'Information Agricole est édité par la FNSEA,  
11 rue de la Baume 75008 Paris, 01 53 83 47 47

Directeur de la publication : Clément Faurax

Rédacteur en chef : Christophe Soulard / Secrétaire : Claire Langlois

Publicité : La Baume Médias 01 53 83 47 29 / Mathieu Tournier

Numéro de commission paritaire : 1122 G 82349 / ISSN : 0019 -994 X

Maquette / impression : Imprimerie Nii, 1 rue Léopold Sédar-Senghor,  
14460 Colombelles / Taux de fibres recyclées : 0 % / Certification des fibres :  
PEFC / Eutrophisation : Ptot : 0,02 kg/tonne

# LE TOUR DE FRANCE AIME AUSSI LES AGRICULTEURS !



**Christian Prudhomme**  
Directeur du Tour de France

Le Tour de France est la plus grande course cycliste du monde et rassemble, sur les bords de route et devant leurs écrans, des millions de (télé)spectateurs, de tous âges, de tous horizons et de toutes origines. C'est un formidable et puissant vecteur de ce qui compose la « France éternelle », la France vue du ciel et de selle, à hauteur d'hélicoptère et à hauteur de vélo : ses paysages, ses villages, ses clochers, ses forêts, ses cours d'eau, ses plaines, ses champs, ses prairies, ses vergers, sa gastronomie,...

Pour cette raison et pour bien d'autres, il était tout à fait logique, pour mon prédécesseur, Jean-Marie Leblanc, de nouer un partenariat avec la FNSEA, sous l'égide du regretté Jean-Michel Lemétayer,

sur le thème « *Les agriculteurs aiment le Tour* ». L'aventure se poursuit aujourd'hui et je sais combien les agriculteurs, parmi lesquels nous comptons aussi de bons cyclistes, aiment le Tour. À ce titre, je n'oublie pas que beaucoup de grands champions étaient fils d'agriculteurs, de fermiers métayers, ou ont été eux-mêmes éleveurs : Raymond Poulidor, Bernard Thévenet, Marc Madiot, Bernard Hinault et tant d'autres. Je n'oublie pas non plus le Tour de France Femmes avec Zwift qui, prenant le relais du Tour de France, a aussi fait rayonner la France et son agriculture.

Les analogies sont nombreuses entre le Tour et l'agriculture, notamment dans le champ des valeurs associées d'ordinaire à la paysannerie. Cyclisme et agriculture se rejoignent sur le goût de l'effort, le labeur, parfois la solitude, et bien sûr une grande et nécessaire humilité. Surtout quand les éléments (chaleur, vent, pluie et même grêle que les agriculteurs ne connaissent que trop bien) viennent à se déchaîner. Dans ce cas, la nature commande. Il n'y a d'autre choix que de s'y plier. Je me souviens de cette étape du Tour en 2019 quand la grêle nous avait obligés à arrêter la course à quelques kilomètres de l'arrivée. La route était en effet devenue impraticable dans la descente du col de l'Iseran, recouverte à plusieurs endroits d'un épais manteau de grêlons.

Les agricultrices et les agriculteurs aiment le Tour et nous en avons la preuve chaque année depuis quinze ans au travers de ce concours qui récompense les plus belles décorations champêtres. Je remercie très sincèrement toutes les exploitantes, les exploitants et leurs salariés(es) qui mettent, toute leur énergie et leur créativité à mettre en valeur la Grande Boucle en présentant des fresques vivantes d'une grande qualité que l'on peut voir à la télévision. Ce sont des dizaines de personnes qui se sont mobilisées, pas seulement une heure ou deux au moment du passage du Tour, mais pendant une longue période de préparation qui a nécessité de surmonter bien des obstacles. Qu'ils soient capables de donner du temps au moment où ils en ont le moins m'impressionne toujours.

Enfin je remercie très sincèrement la FNSEA d'avoir rejoint la Caravane du Tour de France dans un char qui a été très remarqué et acclamé sur les bords des routes. Susciter le dialogue avec nos concitoyens et nos jeunes pour leur dire que le métier d'agriculteur est porteur de sens et d'avenir correspond à une réelle nécessité. En renouvelant les générations d'exploitants et de salariés agricoles, nous préservons notre alimentation, notre gastronomie et les paysages qui font aussi la renommée du Tour.

# TERRES DE JIM : CAP SUR LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Le président de la République est attendu le 9 septembre à Outarville (Loiret) où se déroule la fête des JA « Terres de Jim ». L'occasion pour lui de dresser les grandes lignes de la future loi d'orientation agricole.

N'ayant pas pu physiquement se déplacer au congrès de la FNSEA à Besançon en mars dernier pour une question d'agenda et surtout de campagne présidentielle\*, le président de la République Emmanuel Macron ne manquera pas la huitième édition de Terres de Jim qui signe la traditionnelle rentrée agricole des Jeunes Agriculteurs. Ce sera l'occasion pour lui de leur « proposer un pacte de renouvellement et d'avenir pour l'agriculture », a annoncé l'Élysée le 7 septembre. Plus concrètement, il devrait esquisser les grands traits de la future loi d'orientation agricole (lire encadré) qui devrait être examinée par le Parlement dans le courant du second semestre 2023. Le chef de l'État qui sera accompagné du ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, devrait rappeler les défis majeurs auxquels les agriculteurs devront répondre dans les prochaines années et décennies, avec en ligne directrice concilier souveraineté alimentaire et transition agroécologique. « Pour lui, notre pays doit être plus souverain et autonome sur ses productions », rappelle-t-on dans son entourage. Selon des membres de son cabinet, Emmanuel Macron devrait s'exprimer assez longuement



© CS-Actagri

sur le dossier du renouvellement des générations en agriculture. « Ce sera l'objet principal de ce déplacement », glisse un de ses proches conseillers qui rappelle que, compte tenu de la pyramide des âges, « le quart des exploitations changera de main d'ici 2030, soit 100 000 fermes ».

## Assurance récolte

Dans son discours, le président devrait évoquer le chantier de l'assurance récolte qu'il avait annoncé en septembre 2021 lors de son déplacement à la 7<sup>e</sup> édition des Terres de Jim à Corbières-en-Provence (Alpes-de-Haute-Provence). Il ne devrait cependant pas évoquer les discussions en cours, assez âpres entre le ministère de l'Agriculture et les organisations agricoles. Les interlocuteurs peinent en effet à trouver un terrain d'entente sur les critères d'application de cette assurance, en particulier sur les taux de subvention et de franchise. M. Macron devrait se contenter de répéter qu'il faut proposer, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, un contrat multi-risques climatiques pour chaque agriculteur.

La visite du président de la République à Outarville se déroulera autour de trois séquences. Il y aura tout d'abord un temps d'échange avec la profession agricole en particulier avec les représentants du Conseil de l'agriculture française (CAF) et JA, Ensuite, le président prendra la parole et échangera autour de trois témoignages d'agriculteurs. Enfin, il devra terminer sa visite par une déambulation dans les différents stands. « Une déambulation axée sur deux thématiques : la formation/l'installation et l'innovation/la transition », précise l'Élysée.

**Christophe Soulard**

\* Il avait bénéficié d'une vidéo de 30 minutes pour exposer son programme et répondre aux questions.

## Déjà cinq grandes lois d'orientation agricole

Depuis 1958, l'agriculture a connu cinq lois d'orientation agricole. Tout d'abord celle de 1960/1962 qui a notamment réformé l'enseignement, mis en place la politique des structures, les SAFER, les ADASEA et créé le label rouge. Ensuite la loi de 1980 entendait « assurer la modernisation et le développement de l'agriculture » et adapter le secteur à la « nouvelle PAC ». Celle de 1994 avait pour objectif d'« accroître le niveau de performance de l'agriculture et contribuer à l'équilibre des territoires ruraux » quand celle de 1999 affichait l'ambition « prioritaire du contrôle des structures pour favoriser l'installation d'agriculteurs ». Quant à celle de 2006, elle devait permettre aux exploitations de « se transformer en véritable entreprise et de consolider ainsi leur place économique face aux concurrents ».

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE : 100 000 EXPLOITATIONS DIAGNOSTIQUÉES EN 2030



© IStock / Mulecan

Les Chambres d'Agriculture France (ex-APCA) ont effectué leur « rentrée agricole » à l'occasion d'une conférence de presse à Paris. Leurs dirigeants entendent pousser les exploitants à la transition agroécologique.

À l'aune des incidents climatiques des dernières années (gel, inondations, sécheresse...), les Chambres d'Agriculture France entendent « sensibiliser les agriculteurs » sur la nécessité de s'inscrire dans une vision à long terme de la transition agroécologique, c'est-à-dire « à l'horizon 2030-2050 », a déclaré Sébastien Windsor, président des Chambres. À ce titre, le siège national déclinera d'ici la fin de l'année une campagne de communication « avec les acteurs économiques, les filières », a-t-il précisé. L'établissement consulaire ambitionne aussi de réaliser 2 000 diagnostics d'exploitation au cours de l'année 2023 et de monter en puissance à partir de 2024 (10 000 diagnostics par an) avec, en ligne de mire, « 100 000 exploitations évaluées en 2030 ».

## Large panel de solutions

C'est du sur-mesure que les Chambres souhaitent mettre en place : adapter chaque exploitation au changement climatique et parvenir à optimiser sa rentabilité économique, par exemple en changeant de variété, en semant des cultures post-récolte, en « semant moins de maïs et plus de méteil, etc. », a expliqué le président des Chambres. « Bref, en mettant en œuvre un large panel de solutions », a-t-il résumé. Ce projet qui s'articule avec le Varenne de l'eau qui s'est achevé au début de l'année 2022 n'entend pas tout bouleverser sur les exploitations. Autant sur les cultures annuelles les changements peuvent être plus faciles, notamment en cherchant des variétés existantes généralement cultivées plus au Sud, autant permuter des cultures pérennes comme les vignes ou les arbres fruitiers « demandera plus de temps », a souligné Luc Servant, vice-président des Chambres. « Chaque diagnostic représente un coût d'environ 500 à 1 000 euros. Quant au coût du plan de marche de l'exploitation, il sera naturellement variable », a précisé Sébastien Windsor.

## Captage de CO<sub>2</sub>

La gestion de l'eau fait naturellement partie de l'équation pour réussir cette transition, a dit en substance son alter ego André Bernard. « Pour diminuer l'exposition au risque de coupures d'eau à l'image des producteurs de foin de Crau, il importe de stocker de l'eau et de la prioriser pour la sécurité alimentaire », a-t-il dit regrettant que la France ne stocke que 4 % de l'eau qui tombe. En Sardaigne, les agriculteurs ont pu, grâce aux retenues créées, « faire face à deux années de sécheresse », a-t-il ajouté. Sur le volet atténuation du changement climatique, le vice-président des Chambres, Olivier Dauger, a rappelé que 1 800 Bons diagnostics carbone (BDC) avaient déjà été réalisés et que les sols sont en mesure de capter une grande quantité de CO<sub>2</sub>. De même « l'agriculteur peut être un producteur d'énergies renouvelables », avec la méthanisation notamment et l'agrivoltaïsme « sans empiéter sur l'alimentation ». Mais avant toute chose, « il faudra aider les agriculteurs à être là dans sept ans », a fort judicieusement rappelé le président des Chambres qui milite pour que les filières s'impliquent aussi dans cette démarche. Sous-entendu que les efforts des agriculteurs soient valorisés d'un bout à l'autre de la chaîne.

**Christophe Soulard**

# AGROÉCOLOGIE : PLUS DE LA MOITIÉ DES AGRICULTEURS DÉJÀ ENGAGÉS

La branche Agro de BASF et l'institut BVA ont rendu publics les résultats d'un sondage qui dresse un état des lieux de l'agroécologie en France. Une enquête riche d'enseignements.

**S**elon un sondage BVA réalisé pour le compte de BASF-Agro et rendu public le 30 août, 59 % des agriculteurs sont aujourd'hui « engagés dans une démarche agroécologique, avec une augmentation de 15 % en 4 ans ». En répartition par OTEX, 80 % des maraîchers et arboriculteurs déclarent déjà être engagés dans cette démarche, contre 64 % des viticulteurs, 57 % des polyculteurs-éleveurs et 50 % des producteurs de grandes cultures. Les agriculteurs mettent en tête de leurs préoccupations agroécologiques le maintien de la fertilité des sols (90 %), la limitation de l'usage des produits phytosanitaires (81 %) et la préservation de la biodiversité (79 %). Côté pratiques agroécologiques, 87 % des producteurs de grandes cultures déclarent planter un couvert en interculture, 64 % broyer des résidus de récolte et 64 % introduire des légumineuses dans la rotation. Ils ne sont en revanche que 40 % à utiliser un désherbage mécanique. Ils sont également 88 % à utiliser des variétés tolérantes aux maladies ; 69 % à avoir investi dans des outils digitaux permettant de réduire les intrants et aussi 64 % à avoir acquis du matériel pour l'agriculture de précision, par exemple des pulvérisateurs avec coupe de tronçon... 43 % d'entre eux utilisant des biostimulants. Les proportions sont peu ou prou similaires chez les polyculteurs éleveurs (84 % interculture, 73 % légumineuse dans les rotations, 40 % biostimulants...).

## Biocontrôle, enherbement...

Ils sont une immense majorité (72 %) à déclarer entretenir et planter des haies, proportion toute aussi importante (60 %) chez les viticulteurs qui utilisent très largement (80 %) des produits de biocontrôle. L'enherbement entre les rangs, au moins un rang sur deux, est une pratique rentrée dans les mœurs, 76 % des viticulteurs déclarant la mettre déjà en pratique et 12 % envisageant de le faire dans les deux ans. L'engagement des maraîchers et arboriculteurs est tout aussi fort sur l'enherbement (85 % + 12 % dans les deux ans à venir), sur l'utilisation de produits de biocontrôle (61 % + 20 % dans les deux ans) et dans l'entretien et la plantation de haies (85 % + 9 %).

À la question posée, « *quels sont les bénéfices les plus importants que peut apporter l'agroécologie à une exploitation agricole ?* », 63 % de l'ensemble des sondés répondent « *produire en*



© iStock / DuxXipg

*respectant au mieux les composantes de l'environnement* », 62 % « *rendre l'exploitation plus durable* », 52 % « *faire des économies d'intrants* » et enfin 47 % « *renforcer l'image du métier* ». Ils sont aussi 42 % à vouloir « *mieux intégrer et anticiper les changements climatiques dans (leur) territoire* ».

## Fortes attentes

Cependant ces efforts suscitent quelques craintes et contraintes. À la question « *Quel(s) frein(s) vous limitent le plus à vous engager ou vous engager davantage dans l'agroécologie ?* », les agriculteurs placent en tête (56 %) le fait qu'il n'existe pas de solution alternative efficace pour la gestion des mauvaises herbes et des parasites, devant les investissements financiers trop importants (54 %) et les incertitudes sur les avantages économiques pour l'exploitation (47 %). Ils sont aussi 45 % à estimer que cette transition leur demande trop de travail et 43 % qu'elle engendre des charges supplémentaires trop importantes.

Enfin, parmi leurs attentes, les agriculteurs veulent disposer de variétés plus résistantes nécessitant moins de traitements (83 %), de produits phytosanitaires présentant un meilleur profil éco-toxicologique (78 %) et recevoir des informations et résultats d'essais de produits de biocontrôle (71 %). En résumé, les agriculteurs développent une démarche de bon sens, pragmatique et non idéologique ou dogmatique de la transition agroécologique. Ils entendent conjurer agriculture durable et compétitivité économique.

**Christophe Soulard**

Cette enquête intitulée « La Grande récolte » a été réalisée auprès de 2 200 acteurs du monde agricole dont 1 816 agriculteurs du 25 janvier au 17 mars dernier. Elle est disponible à l'adresse suivante : [www.agro.basf.fr/fr/agroecologie/enquete\\_grande\\_recolte/](http://www.agro.basf.fr/fr/agroecologie/enquete_grande_recolte/)

# UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Plus de 230 000 élèves et étudiants font leur rentrée dans 1 300 établissements agricoles ou centres de formation. Cette année, les programmes du tronc commun des 16 spécialités Bac pro et de certaines filières BTSA sont renouvelés.

**M**arc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, était en territoire conquis le 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée scolaire. En déplacement dans le Loir-et-Cher, il s'est rendu dans un lycée horticole à Blois, dans un lycée d'enseignement agricole privé à Boissay et à la Maison Familiale et Rurale de Chaingy (Loiret). Ces trois établissements sont représentatifs de la palette de formations offertes par l'enseignement agricole, du niveau de la 4<sup>e</sup> au BTS, en passant par la formation continue. « *La richesse et la variété des formations que propose l'enseignement et ses succès en matière de réussite scolaire, d'insertion professionnelle, d'accueil et d'accompagnement des jeunes dans toute leur diversité, permettent aux élèves et apprentis de s'épanouir dans un système de formation et d'éducation exceptionnel* », se réjouit du reste le ministre de l'agriculture.

Mais cette année, le ministre de l'Agriculture s'appuie sur ces établissements et sur ces centres pour relever le double défi de la reconquête alimentaire et du renouvellement générationnel dans les exploitations agricoles et dans les entreprises agroalimentaires. Or les métiers et les carrières proposés souffrent d'un déficit d'attractivité notoire auprès des jeunes. Aussi, la campagne de communication « L'Aventure du vivant » du ministère de l'Agriculture sera relancée dans les prochains mois. Et comme chaque année, les meilleurs ambassadeurs de l'enseignement agricole seront les étudiants eux-mêmes. Il reste à savoir si le futur projet de loi de finances de 2023, et les crédits qui lui seront alloués, seront en phase avec les objectifs ambitieux affichés par le ministre de l'Agriculture.

## Programmes perpétuellement renouvelés

Le 1<sup>er</sup> septembre, plus de 1 300 établissements ou centre de formation ont accueilli plus de 230 000 élèves, étudiants et apprentis. Les étudiants des 17 écoles d'enseignement supérieur agricole feront leur rentrée courant septembre. Quelle que soit



© iStock / BartCo

la filière choisie, les 230 000 étudiants et apprentis ont l'assurance de suivre une formation diplômante qui leur ouvre de sérieuses perspectives professionnelles. Le taux de réussite aux examens en juin dernier oscillait entre 97 % pour les Bac technologiques et 78 % pour les BTSA. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, le taux d'insertion professionnelle des diplômés était de 86 % pour les titulaires d'un bac Pro et 92 % pour les titulaires d'un BTSA. À partir de cette rentrée 2022, le tronc commun du bac professionnel des 16 spécialités (45 % des étudiants des lycées agricoles) est profondément renouvelé pour former « *des jeunes capables d'agir en conscience dans une société complexe et un monde professionnel en mutation* », précise le ministère. Mais cette année, seuls les programmes des étudiants en 1<sup>er</sup> sont concernés. Dans le même temps, débute de manière échelonnée la rénovation des 16 spécialités des brevets de techniciens supérieur agricole (BTSA). La conduite des enseignements pourra alors être scindée en semestres afin « *d'améliorer la reconnaissance du BTSA en tant que diplôme de l'enseignement supérieur mais aussi pour promouvoir les études en mobilité à l'étranger* », mentionne le ministère. À partir de la rentrée de nouvelles certifications relevant de la formation professionnelle continue et par apprentissage seront proposées. Citons par exemple le Certificat de spécialisation option : travaux mécanisés de génie écologique. À cela s'ajoute une option renouvelée du brevet professionnel option : conducteur de machines agricoles.

**Frédéric Hénin**

# LA COUR DES COMPTES VEUT FAVORISER LE BIO

La juridiction financière s'est invitée dans le débat sur l'éco-régime prévu dans le plan stratégique national de la PAC. Pour l'institution, les moyens dédiés à soutenir la production et la transformation biologiques ne sont pas à la hauteur des objectifs.

Dans un rapport sur le soutien à l'agriculture biologique publié jeudi 30 juin, la Cour des Comptes porte de vives critiques sur la politique menée par les pouvoirs publics depuis une décennie. « Celle-ci n'est pas à la hauteur de l'ambition affichée », a résumé le président de l'institution, Pierre Moscovici, lors de la présentation du rapport, épinglant notamment l'inadéquation des moyens pour atteindre l'objectif de 18 % de SAU en bio en 2027 fixé par la France ou de 25 % d'ici 2030 par l'Union européenne. « Si les enveloppes prévues pour la conversion sont en augmentation de 40 % dans la prochaine programmation de la PAC (2023-2027) », reconnaît la Cour, « la réalisation des objectifs de développement est loin d'être assurée ». L'institution déplore que les enveloppes dédiées aux mesures agro-environnementales et climatiques (Maec) puissent être « seulement maintenues » et le futur éco-régime « accessible au même niveau de rémunération à des exploitations engagées dans des démarches environnementales moins exigeantes ».

Dans son rapport, la Cour des comptes prend clairement parti pour un régime plus favorable à l'agriculture biologique dans l'éco-régime de la nouvelle PAC. La première des douze recommandations formulées par la juridiction financière porte d'ailleurs sur ce sujet. Elle propose de « rehausser fortement le niveau d'exigence du cahier des charges applicable à la certification environnementale, notamment pour la mention Haute valeur environnementale (HVE) » et de « proportionner le niveau des aides en fonction des bénéfices environnementaux des divers labels et certifications ». La sixième proposition est également « d'instaurer une rémunération pour services environnementaux de l'agriculture biologique dans le cadre de l'éco-régime » et de « renforcer les mesures agroenvironnementales et climatiques ». Interrogé sur le moment choisi pour la publication du rapport, le président de l'institution Pierre Moscovici n'a pas caché son souhait que le document - diffusé aux administrations depuis plusieurs semaines - infléchisse les propositions du « Plan stratégique national » que le ministère de l'Agriculture doit remettre à la Commission européenne.

## 15 M€ pour le Fonds Avenir Bio

Concernant l'aval de la filière, la Cour des comptes a également regretté que les mesures de soutien soient « encore insuffisantes ». « Le fonds Avenir Bio n'a été doté que de 3,7 millions d'euros (M€) par an en moyenne de

2008 à 2020 pour financer des projets structurants pour la filière bio », est-il écrit. « S'il a été abondé de 5 M€ en 2021 il n'est pas suffisamment accessible aux PME concernées ». La onzième proposition suggère également de pérenniser le Fonds Avenir bio « à hauteur d'au moins 15 M€ par an » et d'examiner la création d'un « fonds d'investissement pour les IAA bio » et d'un « accélérateur au profit des PME ». Au-delà de la question des aides, la Cour estime que les bénéfices de l'agriculture bio ne sont pas suffisamment portés à la connaissance des consommateurs. L'institution propose d'établir « un plan interministériel de communication grand public » sur les bénéfices de l'agriculture biologique, en s'appuyant sur des évaluations scientifiques de son impact sanitaire et environnemental mais aussi de « valoriser (ces bénéfices) dans la méthode de calcul du futur affichage environnemental sur les produits alimentaires ».

Compte-tenu de l'objectif d'autonomie agricole et alimentaire assigné à la politique agricole française, les auteurs du rapport se sont enfin interrogés sur la capacité de l'agriculture biologique – dont les rendements sont en moyenne inférieurs de 18 % au conventionnel selon l'INRAE – à répondre à cet enjeu. Si les auteurs estiment que les exploitations bio pourraient présenter un potentiel d'amélioration de ses performances par le recours à la recherche et développement, la Cour des Comptes propose aussi de lancer, sous l'égide de France Stratégie, une mission prospective sur la contribution de l'agriculture biologique à l'autonomie agricole et alimentaire européenne, ainsi que sur les moyens de la renforcer.

**Bruno Carlhian**



© CS Actuagri

# LE BIOCONTRÔLE GAGNE DES PARTS DE MARCHÉ



© iStock / Luca Piccini Basile

La branche française de l'International Biocontrol Manufacturers Association (IBMA) a présenté ses chiffres du biocontrôle pour l'année 2021.

Céline Barthet, présidente d'IBMA-France a le sourire aux lèvres. Réélue en début d'année pour un mandat de trois ans, elle se réjouit surtout des bons scores du biocontrôle en France. En effet, ce secteur a atteint, en 2021, 13 % du marché de la protection des plantes contre 12 % en 2020. Le chiffre d'affaires global du biocontrôle en France a augmenté, dans le même temps, de 16 %, atteignant 274 millions d'euros (M€). Les substances naturelles représentent 72 % des ventes, loin devant les médiateurs chimiques (12 %). Les macro-organismes (9 %) et les micro-organismes (7 %) ferment la marchent. Ce sont d'ailleurs les substances naturelles qui semblent tirer le marché vers le haut, avec une progression des ventes de +26 % par rapport à 2020 et de +40 % par rapport à 2019. Les ventes de produits à base de macro-organismes ont peu progressé en 2021 (+2 %) en comparaison de l'année précédente (+10 %). En revanche, après avoir stagné en 2020, les ventes de micro-organismes et de médiateurs chimiques accusent un recul significatif : -3,9 % pour les premiers et -5,9 % pour les seconds.

Le biocontrôle gagne aussi du terrain dans trois domaines. Tout d'abord les ventes d'insecticides augmentent de +1 % « Près de deux insecticides sur cinq (en valeur) sont des ventes de biocontrôle », se réjouit Céline Barthet. Côté molluscicides, la hausse est plus marquée, passant de 26 % à 29 % de parts de marché. Elle l'est plus encore pour les fongicides qui gagnent 6,5 points de parts de marché : 19,5 % en 2021 contre 13 % en 2020.

## Agriculteurs conventionnels

Ces bons chiffres sont confirmés par une étude d'AgroParis-Tech pour le compte d'IBMA-France, enquête réalisée au cours du dernier trimestre 2021. Pas moins de 350 agriculteurs ont répondu. Plus de 50 % des agriculteurs utilisant des solutions de biocontrôle estiment qu'ils en utiliseront encore plus dans les années à venir. Au passage, Céline Barthet en profite pour tordre le cou à quelques mauvaises perceptions : Le biocontrôle n'est pas réservé qu'aux agriculteurs biologiques. D'ailleurs, d'après l'étude d'AgroParisTech, les agriculteurs conventionnels sont plus nombreux (59 %) à utiliser le biocontrôle que leurs collègues bio (50 %). Cette manière de protéger les plantes est cependant plus développée dans les cultures spécialisées que dans les grandes cultures, si l'on en croit les résultats de ce sondage. Elle est très présente en maraîchage (84 %) en arboriculture (65 %) et en viticulture (57 %) loin devant les grandes cultures (34 %) et la polyculture élevage (22 %). « Mais en France, nous sommes moteurs sur le biocontrôle en grandes cultures » précise Denis Longevialle, directeur d'IBMA-France. L'enquête indique aussi que parmi ceux qui n'utilisent pas encore ces substances aujourd'hui, près de trois sur quatre pensent en acquérir certainement dans le futur (24 %) ou au moins en étudier l'option (49 %). Les agriculteurs sondés ont également exprimé leurs besoins en formation. La bonne tenue du secteur du biocontrôle fait dire à Céline Barthet : « ces bons chiffres sont encourageants pour nous permettre d'atteindre notre objectif de couvrir 30 % du marché des produits phytopharmaceutiques en 2030 ».

**Christophe Soulard**

## Directive SUD : « une bonne surprise »

Chez IBMA-France, on se réjouit de la proposition de la Commission européenne de réviser la directive sur l'utilisation durable des pesticides dite directive SUD (Sustainable Use of Pesticide Directive). « C'est une vraie surprise » a commenté Céline Barthet à propos de la définition proposée sur le biocontrôle. « Nous retrouvons les grandes lignes de la définition française inscrite dans le code rural (article 253-6 ndlr) et bien sûr les quatre grandes familles que sont les substances naturelles, les médiateurs chimiques, les macro-organismes et les micro-organismes ».

# ALIMENTATION : 14 RECOMMANDATIONS POUR SIMPLIFIER L'INFORMATION

La Commission économique du Sénat a rendu public, son rapport sur « l'information du consommateur ». À travers quatorze recommandations, il invite les pouvoirs publics et les entreprises à simplifier le système et à privilégier « la qualité de l'information ».

**C** Le consommateur peine à se retrouver dans les nombreuses informations qui foisonnent sur les étiquettes des produits, ainsi que sur les applications de smartphone (type Yuca) dont ils veulent encadrer le développement. Après trois mois d'enquête, l'audition de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), de plusieurs dizaines d'associations et d'organisations en tous genres, les sénateurs sont arrivés à la conclusion que l'effort de transparence pouvait finalement porter à confusion. « *L'illisibilité des étiquettes, la complexité des informations, les scandales (sanitaires et environnementaux) et les pratiques trompeuses contribuent à brouiller l'information, limitant son impact sur les choix de consommation* », note le rapport. Un consommateur passe en moyenne 70 secondes dans un rayon et devrait, s'il veut bien faire les choses, lire les douze informations obligatoires sur un produit alimentaire ainsi que faire son choix dans une jungle de plusieurs centaines de labels et de mentions valorisantes peu règlementés ! « *Être consommateur est devenu un métier* », soulignent avec malice les sénateurs. Pour améliorer la qualité de l'information et la capacité de déchiffrement du consommateur, la Commission économique du Sénat propose notamment de « *fiabiliser et crédibiliser les labels, notamment en rendant obligatoire la mise à disposition de leur cahier des charges et en adoptant une définition officielle, exigeante, de ce qu'est un label* ». Les parlementaires entendent notamment renforcer le cadre légal des pratiques commerciales trompeuses afin de permettre de décrypter ce que recouvrent véritablement les mentions « *sans* » ou « *naturel* ».

## Fiabilité sans faille

De même, pour rendre plus lisibles les informations sur les emballages, suggèrent-ils, de généraliser la dématérialisation, grâce au QR Code et aussi de simplifier et harmoniser certaines pratiques. Ils souhaitent en particulier limiter la diversité des logos liés à l'affichage environnemental. Selon l'un des co-rapporteurs, les parlementaires veulent la transparence sur les algorithmes et surtout sur



© iStock / Aja Koska

les applications qui proposent des alternatives. Environ un quart des consommateurs sont utilisateurs d'une application d'évaluation ou de notation des produits. Ces dernières se sont multipliées rapidement ces dernières années. « *Mais leur fort pouvoir prescriptif doit aller de pair avec la fiabilité sans faille de leurs données et avec plus de transparence sur leurs critères d'évaluation* », souligne le rapport. Ce dernier propose d'ailleurs de faire certifier les applications d'évaluation ainsi qu'un guide des bonnes pratiques. Enfin pour contrôler la bonne application, le Sénat recommande de redonner des moyens à la DGCCRF dont une partie est désormais sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture pour le contrôle de la sécurité alimentaire (décret du 2 juin).

**Christophe Soulard**

## Quelques recommandations phares

- Mettre fin aux incohérences et insuffisances de l'affichage de l'origine des produits alimentaires, source de défiance et de déception, en défendant une obligation générale plus large d'étiquetage de l'origine, notamment sur les viandes encore non concernées et sur le lait ;
- Anticiper l'obligation européenne à venir d'un affichage nutritionnel simplifié en défendant l'adoption du Nutri-Score « à la française », tout en plaçant pour des adaptations de son calcul pour encore plus tenir compte des spécificités de certaines filières ;
- Étoffer le cadre légal des pratiques commerciales trompeuses et renforcer les sanctions pour pratique commerciale trompeuse ;
- Agir résolument en faveur de l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école.

## DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE PLUS EN PLUS ÂGÉS

Entre 2010 et 2020, la France a perdu 18 % de ses exploitants agricoles. L'hémorragie va se poursuivre puisque un quart des exploitations agricoles étaient dirigées au moins par un exploitant âgé de plus de 60 ans en 2020.

En 2020, 496 365 chefs et coexploitants dirigeaient une exploitation agricole en France métropolitaine, selon le dernier recensement agricole. Soit 18 % de moins que lors de la précédente édition en 2010. Parmi eux, un peu plus d'un quart étaient des femmes, une proportion quasi-identique à celle de 2010. Le nombre d'agriculteurs diminue dans toutes les tranches d'âge sauf entre 60 et 75 ans. En termes d'âge moyen peu d'évolution significative : les exploitants avaient en moyenne 51,4 ans en 2020, contre 50,2 ans dix ans plus tôt, soit un an de plus. Même si la part des moins de 40 ans se maintient autour de 20 %, celle des 60 ans et plus est passée de 20 % à 25 % entre les deux recensements.

### 55 ans et plus sur la moitié des exploitations

Les exploitants considérés comme « séniors » à partir de 55 ans qui sont déjà ou seront concernés par l'ouverture des droits à la retraite dans la décennie à venir, représentent désormais 43 % des effectifs, soit sept points de plus qu'en 2010. Ils sont particulièrement nombreux dans l'Ouest francilien, en Normandie et dans le Sud-Ouest ainsi qu'autour du littoral méditerranéen. A contrario, la proportion d'exploitants âgés de 55 ans et plus est plus faible dans les Pays de la Loire et en Bourgogne-Franche-Comté.

La moitié des exploitations recensées en 2020 en France métropolitaine étaient dirigées par au moins un exploitant âgé de 55 ans et plus. Cette proportion était plus élevée en cultures fruitières (55 %) et en grandes cultures (54 %). Elle était également plus importante que la moyenne dans les exploitations de viande bovine (52 %) et en viticulture (51 %). En revanche, elle était plus faible dans le maraîchage-horticulture ou dans les élevages de porcs et de volailles. Autre observation : les exploitations

dirigées par un agriculteur « sénior » sont à 60 % des micros ou des petites exploitations, soit six points de plus que celles dirigées par des exploitants de moins de 40 ans. Ces exploitations à la tête desquelles se trouvent des « séniors » sont moins souvent conduites en agriculture biologique (9 % contre 19 %) et moins fréquemment impliquées dans la vente en circuit court (19 % contre 31 %).

### Avenir incertain

Parmi les exploitations dirigées par des « séniors », se pose la question de leur devenir pour celles où travaille au moins un exploitant ayant déjà dépassé 60 ans. En 2020, elles représentaient un peu plus d'un quart des exploitations (104 000) et cultivaient 5,1 millions d'hectares. Dans ces fermes, un tiers des agriculteurs concernés ne savent pas ce que va devenir leur ferme dans les trois prochaines années. Cette incertitude était particulièrement marquée dans les micro-exploitations et se réduisait au fur et à mesure que la taille économique augmentait. Un autre tiers n'envisageait pas pour l'instant leur départ, une tendance plus fréquente chez les éleveurs ovins-caprins (40 %), les

### Les jeunes plus impliqués dans les circuits courts et en agriculture biologique

Le recensement s'est livré à une analyse des exploitants qui se sont installés entre 2010 et 2020. Sans surprise, ils sont en moyenne plus jeunes (41,7 ans contre 55,6 ans pour ceux qui se sont installés en 2010 ou avant). Les femmes sont mieux représentées 32 % contre 18 % dans la population de ceux qui se sont installés avant 2010. Moins souvent installés dans le cadre familial, ces chefs ont un niveau de formation plus élevé (74 % au niveau baccalauréat, 44 % en formation supérieure contre respectivement 48 % et 22 % pour les autres). Ils sont souvent à la tête de micro ou de petites exploitations dans 61 % des cas (vs 52 %). En effet, ces fermes sont plus fréquemment conduites en circuit court (32 % contre 20 %) ou en agriculture biologique (19 % contre 10 %). Logiquement on les trouve davantage dans la production de légumes (42 %) et moins en élevage bovin (19, 18 et 17 % selon l'orientation viande, lait et mixte).



© iStock - Obradovic

arboriculteurs (39 %) et les viticulteurs (38 %). Un quart seulement prévoyait une reprise de l'exploitation par un membre de la famille ou par un tiers. Cette part étant plus importante dans les unités de grande taille économique. Enfin peu d'agriculteurs

prévoient une disparition de leur exploitation pour l'agrandissement d'autres fermes et encore moins pour un usage non agricole. Ce qui à terme pose la question du modèle traditionnellement familial des exploitations agricoles françaises.

**Michel Bourdoncle**

## Les salariés de plus en plus présents

En 2020, d'après le recensement agricole, 758 000 personnes travaillaient de façon permanente sur les exploitations agricoles en France métropolitaine, soit 208 000 de moins qu'en 2010 (-21,5 %). Ces personnes sont d'abord des chefs d'exploitation et les éventuels coexploitants (65,4 % des actifs permanents). Les membres de leur famille qu'ils emploient représentent 12,1 % des actifs et les salariés non familiaux (22,5 %). L'ensemble de ces actifs assurait 88 % du volume du travail agricole, soit 583 000 équivalents temps plein ou ETP, le solde étant réalisé essentiellement par la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, soit 75 600 ETP. Le volume de travail total (659 500 ETP) a diminué de 10,8 % en dix ans.

Concrètement sur la période, le travail familial a fortement diminué en lien avec le recul marqué du nombre de chefs, de coexploitants et de permanents familiaux. Le recul atteint -27,5 % en nombre de personnes et -16,5 % en ETP

mais il a été partiellement compensé par l'accroissement de l'emploi permanent salarié non familial (+8,2 % en ETP). Cette hausse du salariat, est particulièrement significative dans les formes sociétaires (EARL, Gaec...) dont le nombre s'est accru de 9,2 % sur la période. Bref, en 2020, 68 % du volume de travail agricole était réalisé dans une exploitation sociétaire.

Parallèlement au développement du salariat, 56 % des exploitations ont eu recours à des prestations de service réalisées par des entreprises de travaux agricoles (ETA) ou un autre prestataire. Un chiffre identique à celui de 2010. Mais le volume de travail externalisé a fortement progressé. Il est estimé à 23 400 ETP dont 14 800 ETP pour les ETA, soit pour cette dernière forme de sous-traitance une hausse de près de 40 % en dix ans. Le recours aux prestataires extérieurs est d'autant plus élevé que le potentiel économique de l'exploitation est important, note le ministère de l'Agriculture.

# Publi INFORMATION



## LA FERME FRANCE



**50%**

du territoire français est composé de surfaces agricoles



**1<sup>ère</sup>**

agriculture européenne avec 18% de la production (en valeur)

**389 000**

exploitations agricoles en métropole (RA 2020)



**12%**

des exploitations en agriculture biologique, x3 en 10 ans (RA 2020)



**1/3**

d'exploitation engagées dans un signe d'identification de la qualité et de l'origine (RA 2020)

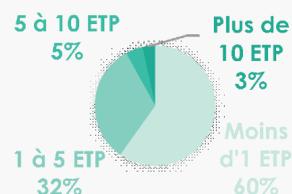


**69**

hectares en moyenne par exploitation (RA 2020)

Répartition des entreprises employeuses de main d'œuvre selon leur taille en 2021 (MSA 2021)

ETP = équivalent temps plein



## L'EMPLOI EN PRODUCTION AGRICOLE

**127 614**

établissements employeurs de main d'œuvre (MSA 2021)

**863 154**

Salariés différents employés dans l'année (MSA 2021)



Contrats en cours en 2021 et évolution sur 5 ans :

**936 031** CDD -16%

**239 524** CDI +27% (MSA 2021)



Profil des salariés agricoles en 2021 et évolution sur 5 ans :

**38** ans en moyenne +1

**42%** ont moins de 30 ans -1

**38%** de femmes +1



L'emploi saisonnier, essentiel au fonctionnement des entreprises agricoles



Données tirées d'une enquête FNSEA sur le travail saisonnier conduite en 2021



**15** contrats saisonniers par exploitation en moyenne

**43%** c'est la part que représente le travail réalisé par les travailleurs saisonniers sur une exploitation

**3/4** des contrats sont des contrats saisonniers dans les entreprises embauchant des saisonniers

**3** mois, c'est la durée moyenne d'emploi de travailleurs saisonniers sur une exploitation



**19 249**

Salariés au statut cadre, en progression de **38%** en 5 ans (MSA 2020)



## L'APPRENTISSAGE EN PRODUCTION AGRICOLE

**21 088**

entreprises agricoles ont signé un contrat d'apprentissage, c'est +28% par rapport à 2020 (OCAPIAT 2021)

**27 206**

contrats d'apprentissage signés en 2021, c'est +30% par rapport à 2020 (OCAPIAT 2021)

**26%**

des apprentis sont des femmes, c'est **7 points** de plus en 5 ans (MSA 2021)

**90%**

des contrats d'apprentissage sont signés dans des entreprises de moins de 11 salariés (OCAPIAT 2021)

**36%**

des apprentis suivent des formations d'un niveau supérieur au baccalauréat (OCAPIAT 2021)

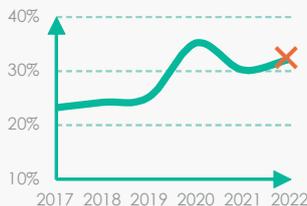


## LE RECRUTEMENT EN AGRICULTURE



En moyenne sont **recrutés** en production agricole **chaque année...**

**950 000** CDD  
**38 000** CDI  
(MSA 2016-2021)



**Part d'employeurs de CDI déclarant avoir rencontré des difficultés à recruter**  
(FNSEA/IFOP 2022)

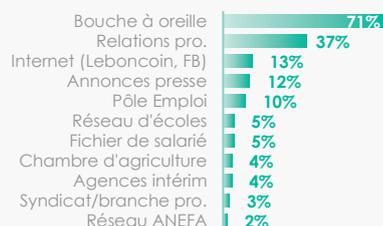
**1/3** Déclare rencontrer des difficultés



**10%**

des postes ouverts au recrutement **ne seraient pas pourvus** : **8%** des postes en CDD et **29%** des postes en CDI  
(FNSEA 2019)

**Canaux de recrutement utilisés par les employeurs agricoles**  
(FNSEA/IFOP 2022)



Sont les trois principales difficultés de recrutement rencontrées



**37%**

des employeurs ont été accompagnés dans leurs recrutements  
(FNSEA 2019)



**83%**

des employeurs indiquent que les difficultés de recrutement ont eu un **impact sur leur activité**  
(FNSEA 2019)



**Les perspectives de recrutement en 2022**

**1/4**

des exploitants agricoles envisagent de recruter en 2022, c'est **3 points** de plus qu'en 2021

**11%**

des exploitants agricoles envisagent de recruter un apprenti en 2022

**Pour les recrutements en CDI en 2022 ...**

**68%**

des exploitants n'exigent pas de niveau de qualification particulier

**23%**

exigent un diplôme de niveau Bac

**9%**

exigent un diplôme de niveau supérieur au Bac

**TOP 5** des postes recherchés en CDI en 2022



Agent de culture, agent d'élevage



Agent tractoriste



Conducteur d'engins agricoles



Agent de conditionnement



Postes dans le commerce, vente



## L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

**803**

lieux d'enseignement agricole dont **18** établissements d'enseignement supérieur agricole  
(Ministère Agriculture 2021)

**136 378**

élèves dans l'enseignement agricole dont **45 717** apprentis  
(Ministère Agriculture 2021)

**91%**

de réussite aux examens, tous diplômes confondus  
(Ministère Agriculture 2021)



**50%**

Des chefs d'exploitation ont une **formation générale ou agricole de niveau bac ou plus**  
(Ministère Agriculture 2021)



Les chiffres-clés emploi formation en agriculture – Edition 2022

FNSEA – Observatoire emploi formation – Février 2022 - [www.fnsea.fr/observatoire-de-lemploi](http://www.fnsea.fr/observatoire-de-lemploi)

# L'ÉLEVAGE INDISPENSABLE À L'ALIMENTATION ET AUX TRANSITIONS

Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a inauguré, le 13 septembre à Rennes, la 35<sup>e</sup> édition du Space. Il est revenu, au cours de ses déambulations dans les stands et une conférence de presse, sur les grands dossiers du moment. Notamment celui de la rémunération.

« *Il n'y a pas d'alimentation sans élevage* », a d'emblée indiqué le ministre Marc Fesneau pour qui la « *souveraineté alimentaire passe par l'élevage... qui est amené à évoluer* » dans les prochaines années afin de répondre aux défis qui l'attendent. Au premier rang desquels l'installation. Or celle-ci passe par l'attractivité du métier et par une rémunération quand bien même le métier d'agriculteur et d'éleveur reste un métier de passion et porteur de sens. « *Nous ne sommes pas un pays en pénurie de lait ou de viande, mais en pénurie de rémunération* », a-t-il indiqué appelant à ce que toute la chaîne alimentaire soit rémunérée à sa juste valeur. Au bout de cette chaîne, le consommateur doit « *prendre conscience que son acte d'achat porte une part de souveraineté alimentaire* ». Prenant acte des lois Egalim dont l'application a permis de limiter certains dégâts, il affirme que « *nous ne sommes pas au bout du chemin* » et que « *s'il faut apporter des améliorations* », il le fera sans crainte. « *Mais pas en élaborant une nouvelle loi Egalim 3* », a-t-il tranché. Cependant, les éleveurs « *n'ont pas de réserves pour payer les à-coups* » du Covid, de la guerre en Ukraine et de la sécheresse, avait alerté peu avant Marcel Denieul, président du Space. Le ministre a assuré qu'il mettrait tout en œuvre et joignant le geste à la parole, envisage d'abaisser le seuil des pertes pour accéder au fonds des calamités de 13 à 11 %. « *S'il y a des dispositifs complémentaires à mettre en œuvre, on le fera* », a-t-il ajouté.

## Réarmer l'agriculture

Le renouvellement des générations doit également être réévalué au prisme du climat en rebattant les cartes des filières et des territoires, afin que « *chacun y trouve son équilibre* ». Plaçant ses pas dans ceux du chef de l'État à Terres de Jim, Marc Fesneau juge utile d'ancrer le couple transmission/transition, autrement dit d'appréhender les futures installations à l'aune du changement



climatique. Ce sera d'ailleurs l'un des axes de la future loi d'orientation agricole qu'il souhaite conduire en étroite concertation avec tous les acteurs agricoles et au-delà. Sur le volet installation « *qu'importe qui apporte les fonds : l'État, les collectivités locales. Il faut faire* », a-t-il martelé. Il faut « *affronter la réalité* » face aux défis climatiques que sont notamment « *les nitrates et la décarbonation* », a-t-il dit « *Il ne faut pas éluder ces questions* », appelant de ses vœux à « *réarmer l'agriculture plutôt qu'à la désarmer* » et à « *répondre à l'immédiateté des crises* ». Pour le ministre, « *les agriculteurs, en particulier les éleveurs, ont déjà des solutions en main* », a-t-il conclu en souhaitant « *envoyer un message de confiance* ».

**Christophe Soulard**

# DOSSIER



## LES AGRICULTEURS

## AU CŒUR DU TOUR



Conférence de presse

# LA FNSEA SUR LE TOUR DE FRANCE POUR PROMOUVOIR LES MÉTIERS AGRICOLES

Attirer de nouvelles recrues pour renouveler les générations d'exploitants et de salariés et redynamiser l'agriculture française. Telle est l'ambition de la FNSEA qui sera présente dans la caravane du Tour de France.

Les cadres et les équipes de la FNSEA vont, cette année et pendant trois ans, prendre leur bâton de pèlerin pour promouvoir les métiers de l'agriculture sur le Tour de France. « Rien qu'en agriculture, nous avons besoin de 60 000 à 70 000 personnes », a indiqué Jérôme Volle, président de la Commission Emploi de la FNSEA, lors d'une conférence de presse le 28 juin. « Nos métiers sont aussi méconnus (...) Le recrutement en agriculture se fait beaucoup par le bouche à oreille. Or aujourd'hui, cela ne suffit plus, nous devons en sortir », a ajouté la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert. Pour combler ce déficit de personnel et attirer de nouveaux chefs de culture, des caristes, des ingénieurs agricoles, mais aussi des bûcherons, des vétérinaires, des webmasters, etc., la FNSEA a lancé une vaste campagne de communication en marquant sa présence dans la caravane du Tour de France (lire encadré). Sous le slogan « ma nature, mon futur, l'agriculture », elle entend séduire au-delà des 216 000 jeunes qui sont inscrits dans l'enseignement agricole. « Nous voulons aussi attirer les non issus du milieu agricole », a concédé Jérôme Volle, expliquant que dans son département ardéchois « la moitié des installés sont hors cadre familial ».

## Caisse de résonance

Les besoins en main d'œuvre agricole sont en effet importants. Le dernier recensement général agricole indique une diminution de 4 % des actifs par an. « D'ici dix ans, la moitié d'entre eux pourront faire valoir leurs droits à la retraite », a précisé Christiane Lambert. Un enjeu majeur qui concerne près de 200 000 agriculteurs et qui aura « un impact sur notre modèle agricole, notre économie et notre souveraineté alimentaire », a-t-elle ajouté, précisant qu'il y a « 250 000 projets de recrutement dans le secteur agricole rien que pour 2022, de tout niveau de compétences et aussi bien dans les industries agroalimentaires que dans la forêt, l'aquaculture ou le conseil agricole ». La présidente du syndicat majoritaire a aussi pointé les difficultés de recrutement de main d'œuvre salariée. « Nous voulons aussi montrer que du CAP au BAC +5, il n'y a pas



© CS-Actuagri

de niveaux requis pour des emplois qui vont de celui d'agriculteur à celui de salarié, de chef de culture, d'ingénieur...», a précisé Jérôme Volle. Il est vrai qu'avec une diffusion dans 190 pays, une moyenne journalière de 3,8 millions de téléspectateurs derrière leur écran (42,4 millions en audience cumulée), et plus de 10 millions de personnes sur le bord des routes, le Tour de France constitue une réelle caisse de résonance. La cible des 15-24 ans pourrait être d'autant plus atteinte que le Tour est diffusé cette année, sur Netflix, un canal très prisé des jeunes générations.

**Christophe Soulard**

## Le dispositif de communication

La FNSEA qui organise depuis quinze ans un concours de fresques monumentales sur les bords de route (Les Agris aiment le Tour) disposera « d'un char et de deux monospaces aux couleurs de l'emploi agricole », a annoncé Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA. Ces trois véhicules seront présents sur le Tour de France hommes dès son arrivée en France (5 au 24 juillet) et femmes (24 au 31 juillet). Une équipe d'animateurs diffusera des messages tout le long des étapes et distribueront les traditionnels goodies (dont un kit prêt à planter). Les FDSEA locales, renforcées de partenaires experts dans la promotion de l'emploi (Anefa, Apecita, Ocapiat, Onisep...) mettront en place des villages des métiers dans les villes étapes. « Nous voulons susciter un dialogue avec nos concitoyens et les jeunes pour montrer que ces métiers attirent », a conclu Jérôme Despey.

# « À MON TOUR D'ÊTRE PAYSAN ET ARDENNAIS »

À l'occasion du passage du Tour de France, dans les Ardennes, les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA se sont mobilisés pour promouvoir leur métier et leur département.

Le jeudi 7 juillet, la 6<sup>e</sup> étape du Tour de France a traversé le département des Ardennes, de Regniowez à Margut. À cette occasion, les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA ont participé au concours national en réalisant une fresque dans la prairie de Thierry Maljean, agriculteur à Floing. Une équipe d'agriculteurs, passionnés par leur métier mais aussi par

le cyclisme, et fiers de leur territoire, s'est mobilisée dès le lundi 4 juillet pour la mise en place de la fresque telle qu'ils l'avaient imaginée : un visuel coloré de 2 500 m<sup>2</sup>, valorisant les spécificités du département et la richesse de ses productions agricoles.

Pour la réalisation de cette fresque, les organisateurs ont tenu à utiliser des matériaux qui leur ont permis d'œuvrer dans le respect de l'environnement : herbe, paille, foin, bois, lait de chaux et pigments naturels offerts par le Moulin à Couleurs d'Écordal, labellisé entreprise du patrimoine vivant.

« Le vert foncé en haut symbolise les forêts, le vert clair au milieu représente les prairies de nos éleveurs et le jaune, la partie céréalière du département, explique Thomas Lenoble, vice-président des Jeunes Agriculteurs des Ardennes, en charge de la réalisation de cette fresque. Au centre, on retrouve le cheval de trait ■■■



© DR



© DR

ardennais, une race connue de tous, symbole fort de notre territoire, qui a suivi des générations d'agriculteurs. Utilisé autrefois dans le travail de la terre et du bois, ce cheval est aujourd'hui utilisé pour le tourisme et les loisirs par les éleveurs du département. Sur le contour de la carte des Ardennes, on retrouve un vélo d'enfant suivant les traces de celui d'un adulte, rappelant la thématique centrale de la transmission et le contexte du Tour de France». Un visuel chargé d'histoire, de fierté et de valeurs, accompagné d'un slogan qui prend tout son sens.

### Enjeu : transmission-installation

« D'ici 10 ans, la moitié des agriculteurs actuellement en activité partira à la retraite. Sans compter la pénurie de main d'œuvre à laquelle sont confrontés un tiers des exploitants agricoles. L'urgence est là, le renouvellement démographique en agriculture est un enjeu stratégique pour la profession mais aussi pour toute

la société si nous voulons préserver en France une production alimentaire saine, diversifiée et abondante ! », souligne Thierry Huet, président de la FDSEA des Ardennes. « Cette nouvelle campagne de communication et la présence de la FNSEA sur les routes du Tour permet de répondre à cet enjeu, en rendant plus visibles et attractifs nos métiers, en faisant savoir que le secteur agricole est pourvoyeur d'emplois, accessibles à tous, qui ont du sens et de l'avenir. La FNSEA participera également à la première édition du Tour de France Féminin, qui se déroulera du 24 au 31 juillet 2022 ; une belle opportunité pour rappeler que les métiers de l'agriculture se conjuguent aussi au féminin ! » Parmi la vingtaine de fresques réalisées tout au long du parcours, les agriculteurs ardennais réussiront-ils à convaincre le jury et remporteront-ils l'un des trois premiers prix ? Réponse à l'issue de la soirée de clôture du Tour de France 2022 !

**Marlène Petit**

# TOUR DE FRANCE : ÉTAPE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Agriculteurs, habitants des villages, passionnés du Tour, plus de 300 spectateurs se sont retrouvés, les 7 et 8 juillet, à Moyen (Meurthe-et-Moselle) sous la bannière « Ma nature, mon futur, l'agriculture ». Un mini-village de l'agriculture implanté sur une exploitation agricole a permis de fédérer les participants de cette journée agricole, conviviale et sportive.

Le site sélectionné était idéal. À la sortie du village de Moyen, à quelques mètres de la « route du Tour », l'exploitation agricole de Corentin Malglaive, un jeune agriculteur du canton de Bayon-Gerbéviller, est devenu pour le temps d'une journée, un lieu convivial et collectif de promotion de l'agriculture. En quelques heures, grâce à une organisation bien rodée, un mini-village sort de terre à côté des vaches et jeunes bovins du bâtiment d'élevage. Côté cuisine, les Jeunes Agriculteurs installent un impressionnant four à pizza. Les tables sont rapidement dressées et les boxes de la stabulation se transforment en une grande terrasse. Face à eux, les silos sont convertis en stand. Promotion des métiers de l'agriculture avec l'Anefa et le service de remplacement ; Installation avec les jeunes agriculteurs et le Point Accueil Installation ; mise en avant des territoires et de l'agriculture sur le stand de la FDSEA.



© FDSEA 54

Christian Prud'homme et Christiane Lambert ont salué le travail de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs de Meurthe-et-Moselle.

## Le vert qui fédère

Le public gagne les lieux au fil de la matinée, guidé par les oriflammes vertes installés sur le site. Supporters inconditionnels du Tour de France, agriculteurs, habitants de la commune de Moyen et des villages voisins, une mixité joyeuse s'installe entre les 300 participants d'horizons divers, fédérée par la distribution des t-shirts verts « Ma nature, mon futur, l'agriculture ». En attendant le passage attendu de la caravane et des coureurs, la discussion et le partage s'engagent. Sur le stand de la FDSEA, les planchas chauffent pour une dégustation de viandes du terroir lorrain pendant que munster, brie et carrés de l'Est circulent sur les plateaux. Cette mise en bouche apéritive au goût du terroir local favorise échanges et dialogues sur les productions agricoles. L'ambiance est festive, bon enfant.

## Game off bottes

Sur le stand de l'ANEFA, un côté un peu plus sérieux s'affiche à travers un mur de l'emploi qui regroupe les offres de recrutement en cours sur les exploitations du département. Une grande affiche fait un focus sur la campagne de recrutement des saisonniers pour la récolte des mirabelles. 600 postes sont à pourvoir dans le département d'ici au début du mois d'août.



© FDSEA 54



© FDSEA 54

Un des enjeux de cette journée était aussi de faire partager aux plus jeunes la passion de leurs aînés pour les métiers de l'agriculture. Avec le jeu « game-off-bottes » un espace ludique se met en place. Les lancés de bottes s'enchaînent avec les plus petits, pendant que les grands parlent d'emploi, de profils de postes et de compétences, de recrutement.

## La fièvre monte avec la caravane

L'ambiance change à l'approche de midi avec l'arrivée annoncée de la caravane du Tour. En quelques minutes, une fan-zone aux couleurs de la FNSEA se constitue en bord de route. Fanions et casquettes s'agitent et le succès de la journée se visualise grâce à une impressionnante Ola de supporters. Enfin les premiers véhicules de la caravane arrivent et la fièvre monte dans les rangs jusqu'au moment clé, le passage du char « *Ma nature, mon futur, l'agriculture* ». Une voiture s'arrête. Christiane Lambert, la présidente de la FNSEA et Luc Barbier, le président de la FDSEA de Meurthe-et-Moselle, en descendent. Enthousiaste et chaleureuse, Christiane Lambert va au-devant des agriculteurs. Arnaud, éleveur de porcs, vient remercier la présidente de la FNSEA pour le soutien apporté aux producteurs, face à la flambée des charges et la crise ukrainienne.

Mais l'heure tourne, et les coureurs arrivent à grande vitesse, l'hélicoptère n'attendra pas, rendez-vous pour tous sur la fresque géante « À ton tour ».

**Alain Brange**



© capture écran France 2

# UNE ODE AU CYCLISME, AU JURA ET À PASTEUR

Tour de France 2022 / 107 km de course dans le Jura puis 80 km en Suisse, retransmis en direct à la télé et vécu sur le bord de la route par le public : ce samedi 9 juillet, le Tour de France traversait le département du Nord au Sud, de Dole à Bois d'Amont, avant une arrivée à Lausanne. Toute la journée, les paysages jurassiens ont défilé, passant de la plaine doloise céréalière au vignoble d'Arbois puis aux pâturages de la zone AOP Comté.

L'événement était attendu. Des dizaines de milliers de spectateurs ont pris place sur le bord des routes du Jura pour voir passer les 170 coureurs du Tour de France lors de la 8<sup>e</sup> étape reliant Dole à Lausanne en Suisse. Rien que dans la cité natale de Pasteur, décorée aux couleurs du célèbre savant dont on célèbre cette année le bicentenaire, ils étaient 35 000 à assister au départ. L'occasion était unique pour voir de près les coureurs car le peloton a effectué un tour de chauffe au ralenti avant le départ effectif.

Dès le premier kilomètre de course, le rythme s'est accéléré et les attaques se sont succédé. Après seulement quelques minutes de course, trois coureurs, Fred Wright (Bahrain), Frederik Frison (Lotto) et Mattia Cattaneo (Quick-Step) sortent du peloton et profitent d'une chute collective pour prendre quelques hectomètres d'avance.

## Mauvaise journée pour Thibaut Pinot

Le Franc-Comtois Thibaut Pinot (Groupama-FDJ) n'a pas eu de chance sur cette étape. Victime d'une première chute en début de course, il est retombé dans le peloton à 50 km de l'arrivée avant de recevoir quelques minutes après un coup de poing involontaire de la part d'un assistant qui tendait une musette à un coureur. Il terminera 51<sup>e</sup> de l'étape, à 2 minutes 18 du vainqueur.

Il a su conjurer le sort le lendemain en prenant la 4<sup>e</sup> place de la première étape alpine entre Aigle, siège de l'Union cycliste internationale, et Châtel en Haute-Savoie. À l'issue de cette journée, il était 24<sup>e</sup> au classement général.



Des coureurs au ralenti lors du tour de chauffe à Dole.

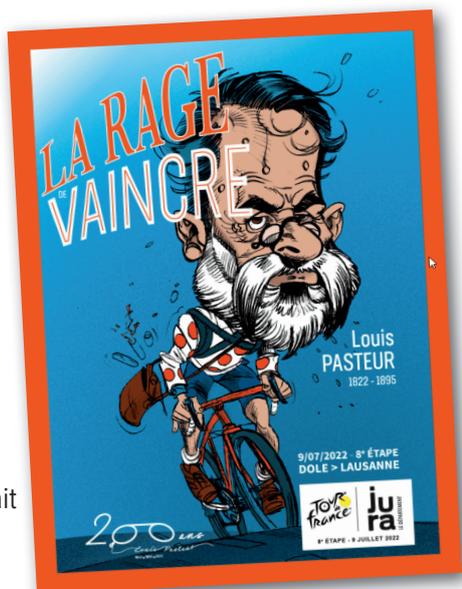
Rapidement, les paysages changent. Les forçats de la route quittent les terres céréalières du bassin dolois pour rejoindre les coteaux viticoles d'Arbois et les premières difficultés. Là encore Pasteur est à l'honneur avec une fresque géante réalisée en sciure, myscanthus, compost et plâtre par l'artiste Pierre Duc et une dizaine de bénévoles. Ce Pasteur universel, au centre d'une mappemonde, visible du ciel par les hélicoptères de France Télévision, a largement été diffusé lors du direct télé.

## Des communes aux couleurs du Tour

Retransmis dans plus de 100 pays, le Tour de France reste une occasion unique pour découvrir le patrimoine et les paysages d'une région. Les communes jurassiennes traversées ont saisi l'opportunité et se sont mises sur leurs 31 pour l'occasion : drapeaux « Made in Jura » omniprésents, décorations florales, œuvres d'art éphémères... Les routes du département se sont transformées en ode au Jura et au cyclisme. Sans oublier les décorations agricoles réalisées en bottes de paille, mettant à l'honneur le vélo et les productions locales en premier lieu le vin et le comté. Les commerçants des villes traversées ont aussi joué le jeu en décorant leurs vitrines.

Les premières difficultés débutent après Arbois avec la montée vers Montrond. Les cyclistes, les trois échappés toujours en tête, quittent le vignoble et pédalent maintenant dans des paysages mêlant forêts et pâturages. La montagne approchant, le public est ■■■

## Les agriculteurs aiment le Tour / Une ode au cyclisme, au Jura et à Pasteur



Louis Pasteur, dont on fête le bicentenaire cette année, était à l'honneur sur cette 8<sup>e</sup> étape.

de plus en plus nombreux aux bords des routes. Certains sont sur place dès le matin, voire depuis plusieurs jours pour voir passer les héros du Tour. Dans les champs, les vaches montbéliardes et simmentales, qui produisent le lait pour le Comté et le Morbier, sont intriguées par toute cette effervescence inhabituelle.

### Côtes du Maréchet et des Rousses

Direction Champagnole, les trois hommes de tête ont jusqu'à 3 minutes d'avance sur le peloton. La Côte du Maréchet, entre Foncine-le-Bas et le Lac des Rouges Truites, de catégorie 4 avec ses 2 km à 5,7 %, n'est qu'une formalité à passer pour les coureurs. La difficulté suivante est la côte des Rousses. Avec ses 6 km à 5 % de moyenne, elle est classée en catégorie 3. La station de ski est noire de monde venu voir les coureurs.

À Bois d'Amont, après 107 km à travers le Jura, les coureurs quittent la France pour terminer l'étape en Suisse, jusqu'à l'arrivée à Lausanne. Frederik Frison, échappé depuis le début, est rattrapé par le peloton à 50 km de l'arrivée. Fred Wright et Mattia Cattaneo tenteront de résister mais seront respectivement repris à 6 et 3,5 km du final, dans la côte du stade olympique de Lausanne après avoir passé quasiment toute la course en tête. L'étape



La FNSEA présente dans la caravane du tour pour promouvoir l'agriculture.

s'est jouée au sprint, remporté par le belge Wout Van Aert, déjà victorieux à Calais et porteur du maillot vert du classement par point. Le maillot jaune Tadej Pogacar termine 3<sup>e</sup>.

Malgré ses différentes côtes et montées, l'étape était considérée sans difficulté majeure par les cyclistes professionnels. Les choses sérieuses ont, pour eux, débuté dès le lendemain avec l'arrivée du peloton dans les Alpes. Pour le Jura, ce fut une formidable journée de promotion, vécue sur les bords des routes par le public et suivie par des millions de téléspectateurs.

S.C.

### Une fan-zone jurassienne

Acteur incontournable du cyclisme professionnel depuis la création de l'équipe cycliste Groupama-FDJ, le groupe mutualiste est également soucieux de promouvoir le vélo au bénéfice de tous et au sein des territoires.

À l'occasion de cette 8<sup>e</sup> étape, Groupama Grand-Est a mis en place une fan-zone pour accueillir le public sur la place des Rousses. Un endroit privilégié pour voir la course car le peloton tournait autour.

Des animations exclusives et gratuites étaient proposées en attendant la course : Vélosmoothie, mur digital, photo-box et commentaires en direct sur écran géant d'un professionnel du domaine cycliste.

« Nous avons voulu que cette étape soit une fête populaire et grand public avec de nombreuses animations et jeux, » explique Stéphane Janus, responsable communication externe de Groupama Grand-Est. « Nous aurions pu passer par une agence spécialisée pour organiser cette fan-zone mais, pour qu'elle garde une âme, nous avons préféré nous adresser à des acteurs locaux : le club de rugby de Saint-Claude, les fromageries Juraflore, des producteurs des environs... »



Jean-Pierre Gros, président de la fédération jurassienne Groupama a accueilli sur la fan-zone le fromager Jean-Charles Arnaud (Juraflore) et Christophe Matez, maire des Rousses.

# L'AGRICULTURE AU SOMMET

Lors des étapes du Tour de France des 12 et 13 juillet, en Savoie Mont Blanc, la FDSEA des Savoie a organisé avec d'autres partenaires une communication positive sur l'agriculture et ses fromages ainsi que sur les métiers de l'agriculture. Il s'agissait de faire découvrir au grand public devant leur écran de télévision et ceux présents sur le bord de la route, l'agriculture de manière ludique à travers des fresques et de nombreux cadeaux, en lien avec la FNSEA présente sur le Tour.

Le 12 juillet lors de l'étape Morzine - Megève, les agriculteurs du Syndicat agricole du Pays d'Évian et Val d'Abondance, avec les JA, les coopératives laitières de Gavot Léman et Gavot Vallée d'Abondance, le Site Intégré de Formation Agricole (SIFA), et l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes (AFTAIP), étaient sur la commune de Vinzier dans le Haut Chablais.

Tôt le matin, les agriculteurs ont installé une fresque en paille de 20 mètres de diamètre, représentant une meule et une part de

fromage Abondance, accompagnée du slogan « Découvrez l'AOP Abondance à votre tour avec les agris du 74 ». Les vaches de race Abondance étaient bien évidemment à proximité, ainsi que du matériel agricole. Équipés de leurs tee-shirts verts aux couleurs de la FNSEA et de drapeau, une cinquantaine d'agriculteurs dont de nombreux enfants et leurs partenaires de la filière Abondance attendaient sur le coteau et de pied ferme la caravane pour offrir une belle ola, en particulier au camion de la FNSEA.

Après le barbecue très convivial et de bons moments passés ensemble, le défilé des coureurs s'est déroulé au son des clarines. Julien Curdy, secrétaire adjoint de la FDSEA des Savoie a tenu à remercier l'ensemble des acteurs de la filière du fromage Abondance ainsi que Ségolène Mora du service syndical de la FNSEA pour cette belle journée. Le passage de la meule d'Abondance en paille, vu depuis l'hélicoptère en direct sur toutes les chaînes de TV avec le commentaire sur le partenariat entre la FNSEA et les organisateurs du Tour de France est un excellent moyen de promotion. Le stand de dégustation de fromage Abondance et de Berthoud à Châtel lors de l'arrivée de l'étape du 10 juillet a également participé à la réussite de cet événement de promotion de l'AOP Abondance.



Agriculteurs à Vinzier

© DR



© DR

## Chèvres, vaches et moutons en Maurienne

Le 13 juillet lors de l'étape Albertville - Col du Granon, les agriculteurs de Maurienne ont choisi de mettre en valeur les trois élevages de la vallée (ovins, bovins et caprins) au hameau de Bonnenuit à la sortie de Valloire en direction du mythique Col du Galibier. Sur les parcelles de la ferme de l'Étroit, chez deux jeunes éleveurs de chèvres de Savoie, la fresque représentait l'élevage, les pâturages ainsi que les fromages des Savoie. Aux côtés de Guy Mollaret, président du Syndicat agricole de Maurienne, Agri Emploi, Pôle Emploi et le CFPPA Savoie Bugey tenaient ensemble un stand sur l'emploi et les formations agricoles. Ils ont proposé des offres d'emploi à pourvoir sur la Savoie, la découverte du tra-

vail en temps partagé ainsi que des formations. De nombreux cadeaux ont été remis aux personnes qui sont passées sur le stand, avec en particulier une animation sur la carte Campagne proposée par Morgan Hugonenq et Mister Wallon, youtubeur réputé sur le jeu Farming Simulator. Les banderoles, la distribution des tee-shirts au bord de la route a été là aussi un moment convivial de dialogues enrichissants, tout comme le passage de la caravane. Malheureusement un problème technique sur l'un des hélicoptères a empêché le passage de la fresque des éleveurs à la télévision. Mais elle est visible sur le Facebook de la FNSEA, grâce aux images prise par Lucas avec son drone.

**Claudine Lavorel**



© capture écran France Télévision



© DR

Fresque fromage Abondance à Vinzier

# FRESQUE XXL À IZEAUX

A l'occasion du passage du Tour de France à Izeaux, le 15 juillet, l'artiste Anthony Sailly, en collaboration avec des agriculteurs isérois et la FDSEA du département, a créé une fresque promouvant la richesse du terroir isérois.

**P**our la treizième étape du Tour de France 2022, qui relie Bourg-d'Oisans à Saint-Etienne, l'artiste Anthony Sailly a mis à l'honneur le monde agricole. Mais « *il s'agit avant tout d'un travail réalisé à plusieurs mains* », précise-t-il.

## Un travail collaboratif

C'est sur un imposant terrain uzélot de 5 000 m<sup>2</sup> que la fresque commandée par la FDSEA de l'Isère s'est étendue. Réalisée par l'artiste Anthony Sailly, il s'agit de la plus grande du Tour de France 2022. « *J'ai commencé à m'occuper du tracé dimanche soir et j'aurai jusqu'à vendredi matin pour terminer la fresque* », explique-t-il. Artiste pas-de-calésien habitué des fresques, Anthony Sailly parcourt la France depuis une dizaine d'années pour réaliser des travaux dans des villes, mais aussi dans des exploitations. Or, cette fois-ci, la dimension commandée par Jérôme Crozat, président de la FDSEA de l'Isère, dépasse tout ce que l'artiste a effectué jusqu'à présent. « *C'est un défi que j'ai choisi de réaliser car dessiner le monde agricole et des éléments du terroir isérois me tenait à cœur et sur un format aussi grand, c'est une première pour moi* », explique-t-il. « *Il s'agit-là d'une belle expérience professionnelle, mais également d'une chance de rencontrer le monde agricole.* » Et pour cause, la fresque est une œuvre faite à huit mains.

Gilles Convert, nuciculteur à L'Albenc, lui fournit plusieurs mètres cubes de coquilles de noix. « *Lundi à 23 heures, il est arrivé avec une remorque pleine pour que je puisse utiliser ce matériaux le lendemain* », sourit Anthony Sailly. De son côté, Michel Belissard, du Gaec du Soleil Levant, lui a également apporté divers éléments tandis que Jérôme Crozat « *a opéré en tant que chef de chantier* ». « *J'ai travaillé sur la fresque entre dix et quinze heures*



© capture écran France Télévision

*par jour car j'avais peu de temps, mais je savais que si mercredi 13 juillet, je me rendais compte que j'aurai eu du mal à terminer la fresque pour vendredi, je pouvais compter sur les agriculteurs qui viendraient alors me donner un coup de main* », ajoute l'artiste. Pour lui, cette coopération « *représente le monde agricole, que je suis fier de défendre par le biais de ma fresque* ».

## Des ressources naturelles et locales

La fresque, qui représente une vache de race montbéliarde avec une casquette du Tour de France 2022, des montagnes, des noix, des tournesols ainsi qu'un logo de la marque Ishere et un rappel de la 801<sup>e</sup> foire de Beaucroissant, est intégralement conçue en matériaux naturels et locaux.

Chacune des cases de 9 m<sup>2</sup> a été tracée à la chaux, « *ce qui me permet de quadriller le dessin à faire et de savoir quoi dessiner et où, car je ne vois le résultat qu'une fois le soir venu, lorsqu'un droniste vient prendre une photo de mon travail* », explique Anthony Sailly. Et l'avantage de la chaux, « *c'est qu'elle s'efface dès lors qu'il pleut* ».

« *Des bâches noires et d'autres blanches, qui seront réutilisées par la suite, permettent de donner de la couleur à la vache et aux sommets enneigés des montagnes, elles sont retenues au sol par des bûches* », ajoute l'artiste. « *La paille, elle, sert à remplir les contours des tournesols et les coquilles de noix à remplir ceux des noix. Et l'herbe déjà présente sur le terrain figurera le reste des montagnes et des sapins.* »

« *Ces matières n'ont pas d'impact sur l'environnement et se dégraderont au fil du temps pour laisser un terrain propre* », explique Anthony Sailly. Ainsi, « *on ne pourra pas reprocher aux agriculteurs d'être de gros pollueurs* ». Et pour défendre le monde rural isérois, la FDSEA de l'Isère participe au concours « *Les agris aiment le tour* ». Pour voter pour sa fresque préférée, rendez-vous sur le site de Terre Dauphinoise.



**Morgane Poulet**

Les agriculteurs aiment le Tour

## IMMERSION DANS LA CARAVANE

Pour le compte de sa 13<sup>e</sup> étape, la course cycliste incontournable partait de Bourg d'Oisans (38) pour arriver à Saint-Etienne le 15 juillet, également ville-départ de l'étape suivante. À Lorette, ville traversée par la course, la FDSEA et les Jeunes agriculteurs du département se sont alors mobilisés à travers différentes animations.

**S**i la météo caniculaire a pu freiner les performances des coureurs cyclistes, ce n'était pas le cas de l'enthousiasme du public, venu encourager le peloton. Pour François Garrivier, vice-président de la FDSEA de la Loire, « même s'il faisait très chaud, je garde surtout en mémoire une très bonne ambiance. On a vu une vraie convivialité avec les agriculteurs et un réel partage avec les Lorettois, de tous âges. »

### Fresque déployée, immersion dans la Caravane...

Qui dit convivialité et partage renvoie logiquement à cette fresque élaborée dans le hameau Girard, à Lorette. « Une quarantaine de personnes avaient contribué à sa composition depuis le week-end précédent, avec une majorité d'agriculteurs, mais aussi des gens de la municipalité de Lorette. Tout le monde a apporté sa pierre à l'édifice ». Composée de filets anti-grêles, de bâches, de compost et de quelques bottes de paille, la fresque, déployée sur un champ de blé moissonné, a été très appréciée.

Luttant pour la première place dans la course aux votes qui élira la meilleure réalisation dans le cadre du concours Les agris aiment le Tour, François Garrivier appelait à la mobilisation : « Il faut voter pour nous, c'est quelque chose que l'on souhaite vraiment, on le mérite et on a travaillé pour. Je compte sur les lecteurs de Paysans de la Loire pour nous apporter un coup de pouce ».

Satisfait de la diffusion TV et de son impact auprès de millions de téléspectateurs (retransmis dans pas moins de 190 pays), le vice-président garde toutefois un sentiment de frustration. « Malheureusement, cela n'aura pas duré assez longtemps, selon moi. Il fallait privilégier la course, mais on aurait à minima préféré que le plan final dure plus. On reste content d'être passé sur les écrans d'un évènement aussi médiatisé. »

Par ailleurs, François Garrivier souhaitait à nouveau mettre en avant les propos de Chantal Fayelle, conseillère municipale à Lorette : « Pendant trois-quatre jours, nous avons oublié les soucis de la grêle, la sécheresse et autres aléas. Nous étions à l'image du smiley de la fresque, joyeux ». « Mettre en avant ce discours était



Une quarantaine de personnes se sont mobilisées pour réaliser une fresque smiley dans le cadre du concours Les agris aiment le Tour.

important, car nous qui hésitions entre deux fresques, ces propos de la conseillère nous ont facilité le choix : celui d'être heureux et de mettre en avant le sourire. Le Tour de France reste un évènement festif et joyeux », poursuivait le vice-président de la FDSEA.

L'immersion dans la Caravane du Tour aura été un autre temps fort. Deux jeunes femmes, une salariée agricole et son amie, ont été choisies pour vivre cette expérience immersive, au contact de la course et du public, durant près de trois heures. Une belle expérience, selon elles, ponctuée d'un moment fort : « lorsque la Caravane est arrivée dans le centre-ville de Lorette, il y avait une vraie communion avec les gens », précisait François Garrivier.

### Aborder les problématiques agricoles

Dans la continuité de cette journée, le village d'animations à Lorette regroupait plusieurs stands autour de deux thématiques concernant les sujets agricoles d'actualité : l'emploi et le renouvellement des générations. « C'était la partie la plus difficile, car les gens venaient dans un autre état d'esprit. Cela restait une amorce, un premier contact. L'objectif sera par la suite de rentrer dans des discussions de fond, plus poussées. »

Vendredi 15 juillet dans la matinée, en amont du passage des coureurs, un point presse avait été organisé. Il aura permis de rassembler et de remercier l'ensemble des gens qui ont œuvré, à l'organisation comme à la communication. « Avoir les élus, le maire, le député, le Conseil départemental présents, cela a permis de faire passer des messages autres que les deux thèmes abordés précédemment. Nous avons notamment parlé des aléas climatiques, un sujet d'actualité et l'importance du soutien de l'État dans cette cause. Sans oublier le besoin de retrouver la politique au centre des décisions, plutôt que l'administratif, car on y constate un vrai fossé. », concluait François Garrivier.

**Axel Poulain**

# UNE FRESQUE POUR CÉLÉBRER L'AGRICULTURE LOZÉRIENNE VUE DU CIEL

Le 16 juillet, alors que les cyclistes professionnels se sont disputé le maillot jaune le long de la RN88 (étape remportée par l'Australien Michael Matthews), c'est sur les bords de route que la FDSEA et les JA ont assuré le spectacle.

Une fresque dans un champ de près de trois hectares, visible d'hélicoptère, pour célébrer l'agriculture durant le Tour de France : c'est l'idée qu'ont eu la FDSEA et les JA pour fêter cet événement particulier. Si trouver le bon champ a nécessité quelques heures de repérage, le plus gros du travail a été de construire le dessin. Un casse-tête qui a pris (presque) toute une journée de préparation pour qu'au final, une carte de la Lozère soit pleinement visible par les spectateurs des bords de route, mais et surtout, vue du ciel le jour J.

Une carte de la Lozère dessinée à la chaux, plus une trentaine de bottes nécessaires pour dessiner un 48, accompagné du slogan « Les agriculteurs aiment le Tour », voilà ce qui a été dévoilé aux spectateurs d'ici et ceux derrière leurs écrans ce fameux 16 juillet. Manière de rappeler aussi que les agriculteurs sont de toutes les

célébrations, et savent animer un territoire. Un stand animé par la FDSEA, proche de la fresque, a été l'occasion de discuter avec les curieux de passage qui souhaitaient en savoir plus sur l'emploi en agriculture, et comment l'agriculture est vue en Lozère.

## Montrer l'agriculture au plus grand nombre

C'est l'une des parcelles d'Yvan Granier, du Gaec d'Eygas, qui a été choisie pour cette opération particulière. « C'est l'une des dernières que nous avons moissonnée », s'est amusé Yvan Granier, occasionnant par là quelques sueurs froides sur les dates aux organisateurs. Mais tout est très vite rentré dans l'ordre, les dates établies, et les organisations syndicales prêtes à faire leur dessin dès que le champ a été moissonné. Ce n'est pas la première fois qu'Yvan Granier, en Gaec avec son neveu Florian Delpuech depuis les années 2000, ouvre grand ses portes pour faire découvrir l'agriculture au grand public. En 2021 déjà, lors des rencontres annuelles Made in Viande, qui se tiennent en mai à destination des scolaires pour leur faire découvrir les filières d'élevage, Yvan Granier avait accueilli une trentaine d'élèves durant une journée. ■■■



## Les agriculteurs aiment le Tour / Une fresque pour célébrer l'agriculture lozérienne vue du ciel

Au programme, ils avaient pu aider à amener et rentrer les brebis dans les pâtures, et découvrir le troupeau de charolaises. « *On est toujours contents d'être là quand il y a une manifestation, ça nous plaît de pouvoir partager notre travail avec le public, a expliqué Yvan Granier. Et cet événement, c'est aussi l'occasion de parler d'agriculture et des métiers d'avenir qui s'y rattachent.* »

Installé depuis 1985, Yvan Granier a repris l'exploitation familiale qui avait déjà la même configuration : des productions mixtes et complémentaires. Son troupeau de 280 brebis BMC, l'éleveur l'a inscrit sous signe de qualité Élovel : un moyen de mieux valoriser les agneaux. Bien que dans les années 1990, il se soit posé la question de savoir s'il n'allait pas supprimer son troupeau de brebis, au vu des prix bas qui étaient alors proposés. Si les prix sont depuis remontés, et les filières de qualité ont permis de tirer vers le haut ces productions, l'inquiétude d'aujourd'hui repose sur les coûts des matières premières,

« *qui ne cessent d'augmenter.* ». Mais pas assez pour qu'il arrête, rassure-t-il dans un éclat de rire. Surtout depuis que le neveu a repris la place du père dans l'exploitation familiale, en s'installant en 2005.

### Vitesse de croisière

Quant au troupeau d'une soixantaine de charolaises, les deux associés les élèvent pour l'export, notamment. « *C'est une race qui se plaît bien en Lozère, et ce sont des bêtes calmes, ce qui est ce qu'on voulait,* », détaille Yvan Granier. Ayant atteint leur vitesse de croisière sur l'exploitation, les deux agriculteurs ne souhaitent pas particulièrement augmenter les cheptels ; plutôt réussir à garder un équilibre qu'ils savent toujours précaire, dans leur filière. Ce qui est sûr, pointent les deux éleveurs en cœur, c'est qu'ils « *continueront à travailler avec la même passion leurs terres familiales.* »

**Marion Ghibaudo**

## Les agriculteurs aiment le Tour

### ÉTAPE EN AVEYRON

Dimanche 17 juillet, la 15<sup>e</sup> étape du Tour de France démarre de Rodez et traverse une partie de l'Aveyron pour rejoindre Carcassonne. Sur la route de la Grande Boucle, les agriculteurs du Réquistanais ont préparé une fresque autour de leur emblème, la brebis et une grande journée de convivialité autour des produits du terroir.

Ce n'est pas une première pour les agriculteurs du canton de Réquista, les équipes locales FDSEA et JA se sont de nouveau portées volontaires pour marquer le passage du Tour de France sur leurs terres. À pied d'œuvre depuis quelques jours, ils sont une vingtaine d'agriculteurs à se mobiliser pour réaliser une grande fresque autour de leur emblème, la brebis. Sur la route du Tour de France, ils ont dégagé une parcelle idéalement située à la sortie de Réquista sur la route d'Albi, à quelques encablures du marché ovin.

Sur des moquettes bien vertes (récupérées sur le salon Provençal !) ils ont pris le crayon pour représenter une tête de brebis,



ajouté du gravier, du sable et de la laine (de brebis bien sûr) pour la touche finale ! Sur la thématique « *À qui le tour ?* », les agriculteurs du Réquistanais ont décidé que ce serait, chez eux, « *le tour de la brebis* » ! « *Sur le premier canton moutonnier de France, nous ne pouvons pas ne pas mettre en avant le symbole de notre territoire, le poumon économique qui contribue aussi à la vie sociale de notre pays* », évoque Jean-Luc Albinet, responsable local FDSEA. Et à la bonne humeur ! « *Notre brebis aura bien sûr le sourire ! Elle est le reflet de notre état d'esprit pour cette opération !* », poursuit l'agriculteur.

En effet, les agriculteurs du Réquistanais auront à cœur de proposer une journée de convivialité à tous ceux qui viendront se joindre à eux pour saluer les coureurs du Tour de France : « *Nous avons prévu un espace restauration où nos produits de terroir seront à l'honneur : l'agneau, le Roquefort, l'aligot...* », détaille Jean-Luc Albinet.

## Les forçats de la route

Toute cette mobilisation a pour objectif de « *marquer le coup* », de montrer que les agriculteurs ont une place importante dans la vie des territoires, dans l'entretien et l'aménagement des paysages si appréciés des millions de téléspectateurs grâce aux images des hélicoptères. Et puis les agriculteurs voient un joli parallèle entre l'énergie qu'ils mettent chaque jour de l'année à soigner leurs brebis et les coureurs qui ne comptent pas leurs efforts et leur peine pour gravir les sommets et parcourir les milliers de kilomètres qui les rallient à Paris... « *Eux sont les forçats de la route, nous sommes les forçats de la terre* », sourit Fabien Grimal, membre de l'équipe locale.

Marquer le coup mais aussi contribuer à leur échelle à l'investissement de leur réseau national au cœur de la course. La FNSEA est en effet présente au sein de la caravane publicitaire qui précède les coureurs, afin de mener une campagne de promotion des métiers « *Ma nature, mon futur, l'agriculture* ». Les agriculteurs du Réquistanais porteront haut ce message sur des tee-shirts



spécifiques. Et ils animeront également, sur la parcelle, un espace emploi où le public pourra venir échanger avec eux et des référents métiers et formation en agriculture. Autre animation sur la parcelle, l'exposition de matériels anciens.

« *À travers cette réalisation commune, nous montrerons tous les bons côtés de notre métier* », conclut avec le sourire, Jean-Luc Albinet.

Eva DZ



Sur la parcelle d'1,5 ha prêtée par un agriculteur, la fresque s'étend sur 25 m x 25 m de façon à être bien visible depuis l'hélicoptère de France Télévision !

© capture écran France Télévision

Les agriculteurs aiment le Tour

## COUREURS DU TOUR, VOUS AVEZ LE CHAMP LIBRE !

Le dimanche 17 juillet à Puylaurens, à l'occasion de la 15<sup>e</sup> étape du Tour de France, l'ANEFA et la FNSEA se sont associées pour mettre en avant les agriculteurs et leur travail.

**N**os agriculteurs se sont réunis et ont été mis sous les feux des projecteurs, afin de mettre en lumière leur métier et leur passion. Et malgré la forte chaleur, du beau monde était au rendez-vous. Retour sur la journée.

### Une fresque géante bien réussie

Depuis quelques semaines, les agriculteurs se sont préparés à accueillir la célèbre course cycliste de la meilleure manière possible. À cette occasion, une fresque géante était exposée sous le soleil puylaurentais dimanche, au kilomètre 133 de la course. Cette œuvre, réalisée par la FDSEA du Tarn était formée de deux engrenages, qui étaient représentés par des tracteurs et une partie de la foule qui se déplaçaient dans un mouvement circulaire. Il fallait alors qu'ils soient synchronisés pour donner vie à cette fresque. Et vu du ciel, notamment grâce aux hélicoptères présents sur la course, nos agriculteurs peuvent être fiers du résultat. Cette réalisation leur a notamment permis d'affirmer leur engagement pour ce beau métier, mais aussi de rappeler l'importance de leur profession.

### Un esprit convivial et solidaire

La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs du Tarn méritent le prix de la combativité et de l'abnégation pour la journée de dimanche ! Malgré la chaleur étouffante et les plus de 40°C qui régnaient sur la région, tout le monde s'est mobilisé pour faire de cet événement un moment convivial et de partage. À l'abri du soleil sous les chapiteaux, un repas champêtre a été organisé, afin d'attendre le passage de la caravane et des coureurs. « *On sait se mobiliser et se divertir quand il le faut, mais nous devons rester dans le rythme de la journée* » rappelle un JA en début d'après-midi. Ce qui a également fait le charme de cette journée, c'est l'harmonie entre les classes d'âge des différentes personnes présentes sur place. Les jeunes, les actifs mais également les retraités se sont réunis pour ne faire qu'un, afin de représenter une même passion. Comme le souligne une bénévoles présente, et retraitée depuis peu, « *il est primordial de préserver cette solidarité qui fait la force du domaine agricole* ». Pour beaucoup, il était « *important de venir prêter main*



© DR

*forte et participer à l'ambiance de la journée* ». De nombreux sourires et une ambiance chaleureuse étaient bel et bien au rendez-vous pour célébrer l'agriculture à l'occasion du Tour de France. Et cela a aussi pu permettre au grand public d'observer l'engagement et le dévouement des agriculteurs pour leur métier.

### Un message à faire passer

La FNSEA était alors bien présente et bien représentée sur la route du Tour dimanche dernier, notamment avec ses deux caravanes qui circulaient sur le trajet de l'étape.

L'objectif était de faire la promotion des métiers de l'agriculture, et cela représente clairement un enjeu stratégique et indispensable pour l'avenir de notre secteur.

Grâce à l'engouement médiatique du Tour de France, qui est un événement de portée mondiale, le domaine agricole a brillamment été mis en lumière ce dimanche.

Tout de vert vêtus, que ce soient les tee-shirts, les casquettes ou même les drapeaux, nos agriculteurs se sont fait remarquer, et ont fait rayonner le slogan de la FNSEA « *Ma nature, Mon futur, L'agriculture* ». Le village emploi était lui aussi sur place pour présenter et faire découvrir les métiers de l'agriculture au grand public. Pour Marie-Line Bruel, vice-présidente de la FDSEA, « *c'est vraiment important de promouvoir ces métiers, de les mettre à l'honneur* ». Et elle n'hésite pas à en faire l'éloge « *ce sont de beaux métiers, chaque saison à sa production et c'est ce qui nous fait vivre* ». Nous le savons, ce qui fait la beauté du Tour de France, c'est la richesse de ses paysages, de ses patrimoines, et à l'occasion de cette 109<sup>e</sup> édition, c'est la richesse des métiers de l'agriculture qui ont également été mis en valeur.

### Merci à tous !

Cette journée n'aurait pas pu voir le jour sans le travail d'organisation des Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, avec l'aide du département du Tarn qui les accompagne régulièrement. Avant de se quitter dimanche en fin d'après-midi, ils ont également tenu à remercier les anciens exploitants et les bénévoles venus participer à la fête mais aussi à l'organisation. Enfin, un grand merci à Boris, qui est le propriétaire du terrain sur lequel s'est déroulé l'après-midi, et qui a largement contribué au bon déroulement de la journée !

**Leni Pelissou**

# UN TOUR DU CÔTÉ DES FEMMES

À l'occasion du Tour de France femmes de passage en Meuse, les agricultrices sont allées à la rencontre du public pour présenter les productions meusiennes mais également faire la promotion d'un métier qui se féminise.

Après le passage du Tour de France masculin, le 7 juillet, dans le nord meusien, le cyclisme était encore à l'honneur dans le département, jeudi 28 juillet, avec le départ de la cinquième étape du Tour de France féminin, reliant Bar-le-Duc à Saint-Dié-des-Vosges. La cité renaissance était en effervescence pour ce jour de fête populaire. Le public est venu très nombreux assister au départ des coureuses, mais aussi admirer le passage de la caravane avec l'espoir de récupérer quelques goodies. De nombreuses animations organisées dans la ville-départ ont permis au public de patienter tout en se divertissant.

Sur le parking de la gare SNCF, une fan zone proposait de nombreux stands avec un podium animé toute la journée, des ateliers, des vélos rigolos, des expositions... Les partenaires étaient présents toute la journée pour le plus grand bonheur des spectateurs.

## Des agricultrices épanouies

La FDSEA 55 a tenu à être associée à cet événement, à travers la section des agricultrices. Une délégation de cinq exploitantes agricoles, accompagnées d'une animatrice, a profité de la manifestation pour promouvoir le métier d'agricultrice mais également



Sur leur stand fleuri, les agricultrices ont accueilli des visiteurs curieux d'en savoir plus sur les produits meusiens.

mettre en avant le monde rural et les produits du terroir. Tout au long de la journée, elles ont offert à la dégustation des produits meusiens : brie de Meaux, madeleines, dragées, jus de fruits, légumes... « Le public s'intéresse aux produits locaux. Il nous demande d'où cela vient et comment c'est produit. Nous sommes là pour montrer le monde rural et communiquer sur notre métier » explique Isabelle Hofbauer, présidente de la section.

Vêtues d'un tee-shirt « *Ma nature, mon futur, l'agriculture* », un slogan national choisi par la FNSEA, les femmes avaient également à cœur de faire le parallèle entre le monde du sport et les métiers du secteur agricole qui se féminisent de plus en plus. En France, 27 % des femmes sont à la tête d'une exploitation agricole (21 % en Meuse). D'ailleurs, à côté de leur stand, une exposition de photographies, en noir et blanc, proposait des portraits d'agricultrices épanouies dans leur milieu professionnel.

Les exploitantes meusiennes sont également aller admirer de plus près le char de la FNSEA avant le départ officiel. En effet, dans le cadre de sa campagne de promotion des métiers de l'agriculture, le syndicat était présent dans la caravane publicitaire, dans la même configuration que pour le Tour de France masculin. Partageant les valeurs du dépassement de soi, de l'endurance et de l'humilité, la FNSEA s'appuie ainsi sur le premier événement cycliste féminin pour mettre en avant celles qui font l'agriculture française et donner envie à d'autres de se lancer à leur tour.

À noter que les Jeunes agriculteurs du département étaient également présents dans la fan zone. Ils ont proposé leur fameux burger réalisé à base de produits meusiens.

**Aurélié Jozwik**



## L'INTERVIEW DE MARION ROUSSE

La première édition du Tour de France Femmes s'est élancée ce dimanche 24 juillet, depuis Paris, et s'achèvera dimanche 31 juillet à La Planche des Belles Filles. À cette occasion, la Haute-Saône agricole a réalisé une interview de Marion Rousse, directrice de l'épreuve.

**Marion Rousse, vous êtes la directrice de la course féminine, pouvez-vous présenter en quelques mots votre parcours ?**

**Marion Rousse.** Je suis une ancienne coureuse cycliste. J'ai commencé le cyclisme à 6 ans. Je suis passée pro vers 18 ans et décroché le titre de Championne de France sur route en 2012. J'ai pris ma retraite tôt pour devenir consultante sur Eurosport puis sur France Télévision depuis 2017. La direction du Tour de France Femmes est une nouvelle corde à mon arc. C'est passionnant.

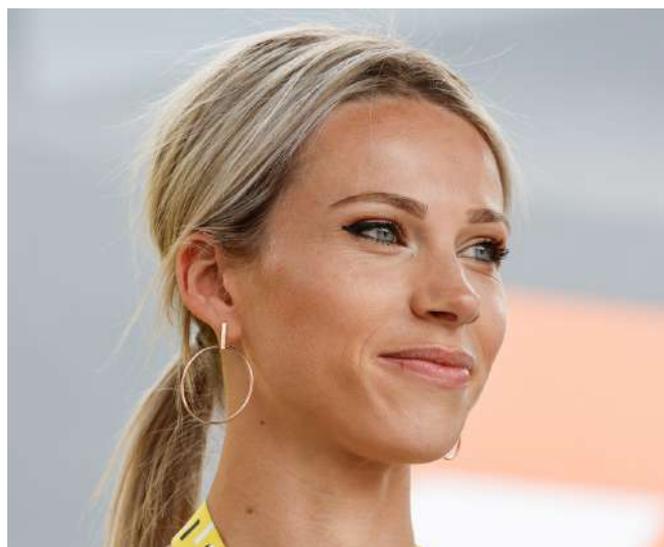
**Quelle est la stratégie que vous mettez en œuvre pour donner au tour féminin toute la visibilité qu'il mérite ?**

**MR.** Dès sa création le Tour de France Femmes avec Zwift s'installera comme la plus grande course féminine du monde. Par la suite, nous souhaitons la voir grandir au fil du temps en suivant l'évolution des performances et le développement de la discipline à l'international. Ce qui est sûr c'est que nous avancerons pas à pas dans une démarche de « *test and learn* » en associant les actrices du cyclisme féminin.

Nous comptons nous engager résolument dans la durée et faire du Tour de France Femmes avec Zwift le fer de lance du développement de tout l'écosystème du cyclisme féminin.



Emily Collins et Marion Rousse (droite) gravissant le Mur de Huy. La Flèche Wallonne Femmes 2013.



© A.S.O. - Fabien Boukha

Nous voulions partir de Paris, face à la Tour Eiffel et le jour même de l'arrivée des hommes sur les Champs Élysées le 24 juillet, comme un passage de témoin afin de bénéficier de la caisse de résonance médiatique du Tour. Plus de 190 pays vont diffuser la course, il y aura 2h30 de direct sur FTV par jour et je suis certaine que le public sera au rendez-vous.

**Pourquoi le choix "symbolique" d'une arrivée à la Planche des Belles Filles, et est-ce que ce lieu emblématique pourrait devenir une tradition à l'avenir ?**

**MR.** Il était important de faire entrer le premier Tour de France Femmes avec Zwift dans la mythologie du Tour de France. D'abord en respectant les racines plus que centenaires de l'épreuve, son histoire, ensuite en tenant compte de l'évolution actuelle du cyclisme en inscrivant le parcours de cette première édition dans la modernité. Ce sont donc l'histoire, les hauts lieux, les exploits récents et les nouveautés du Tour de France qui ont inspiré ce premier parcours et qui inspireront les parcours futurs du Tour de France Femmes avec Zwift.

Comme pour son grand frère, le Tour de France Femmes avec Zwift bénéficiera d'un parcours équilibré pour huit jours de cyclisme intenses au terme desquels ne pourra s'imposer qu'une coureuse complète et pendant lesquels, tous les classements, points, montagne, jeune, combativité, équipes devraient être âprement disputés. Tous les types d'étapes que nous connaissons sur le Tour de France seront exploités pour permettre aux sprinteuses, aux grimpeuses, aux baroudeuses et au puncheuses de s'exprimer.

L'arrivée à la super Planche des Belles Filles, devenue en 10 ans un classique de montagne, placera les roues des coureuses du Tour de France avec Zwift dans celles des coureurs du Tour de France qui l'auront escaladée trois semaines auparavant et qui a vu Pogacar remporter l'étape sur le fil. Et la Super Planche des Belles Filles n'a pas grand-chose à envier aux grands cols. Pour la suite, nous ne nous interdisons rien.

**Propos recueillis par Alexandre Coronel**

# UN COLLÈGE RURAL ET INNOVANT

Le collège Duplessis-Deville est le seul en France à proposer une section sportive dédiée au cyclisme. Lors de l'année scolaire qui s'achève, 27 élèves ont été accueillis en Section Cyclisme, dont 23 internes.

Au cœur du plateau des 1 000 Étangs, le collège de Faucogney-et-la-Mer bénéficie d'un cadre naturel qui invite à sa découverte... il jouit d'une belle dynamique, d'un développement prometteur dans le cadre d'un programme de collège expérimental, où il a été désigné comme « Collège Ouvert ». Il est devenu lieu d'accueil de services publics ouvert à tous (cours informatique, activités sportives, vente de produits locaux...), proposant de se former à tous les âges de la vie (formations qualifiantes, remise à niveau en langues, etc.). Avec ses options sportives, agricoles et santé uniques dans le quart nord-Est, le collège scolarise des enfants issus de huit départements différents.

Il était pourtant en sursis au début des années 2010. « En raison d'effectifs jugés trop faibles (entre 140 et 160 depuis dix ans), l'établissement était promis à disparaître », relate Rudy Cara, le Principal. « À l'automne 2014 nous avons alors fait le choix de nous engager dans le développement de pratiques pédagogiques innovantes. » Pour cela, le chef d'établissement et son équipe ont noué des partenariats avec différents partenaires et lancé différents projets. « Du projet de mobilité européenne Erasmus à la vente en directe des produits locaux par les élèves et pour les élèves (Projet Km Zéro), en passant par les associations comme "Lire et Faire Lire", la vie des élèves est rythmée par les diverses options choisies par chacun. »

## Une section sportive scolaire dédiée au cyclisme

Mais l'action la plus populaire, qui a contribué à faire connaître le collège de Faucogney bien au-delà des limites du département, est

Le développement de la section sportive scolaire dédiée au cyclisme a permis de faire rayonner l'établissement au-delà de la Franche-Comté.



Les 3, 4 et 5 juillet 2017, des centaines d'élèves des collèges de Haute Saône ont participé à des compétitions sportives organisées par l'établissement : Enduro VTT par équipes, Course sur Route en ligne, CLM par équipes, tournoi de ping-pong, tournoi d'échecs...

sans conteste celle liée à un « sport étude » dédié au vélo. Depuis le printemps 2018, les élèves de cette section ont désormais un créneau quotidien de pratique cycliste entièrement intégré dans leurs emplois du temps (1 à 3 h selon les jours, du lundi au vendredi). Une vingtaine de bénévoles encadrent et accompagnent les entraînements sur route ou en VTT. Le collège a acquis un véhicule qui suit systématiquement le peloton lors de sorties sur route. Au cours de cette année scolaire 2021-2022, 24 élèves sont partis en voyage scolaire en Italie, où ils ont pu visiter le Musée du Cyclisme à Ghisallo et découvrir les routes du Tour de Lombardie dans le triangle Côme/Lecco/Bellagio. « Les meilleurs ont même pu réaliser plusieurs ascensions du Mur de Sormano. », précise Rudy Cara. À l'automne, les collégiens cyclistes de Faucogney étaient invités par Yves Krattinger, président du Département, à une présentation des Tours de France au Conseil Départemental... où ils ont pu rencontrer Christian Prudhomme !

## Une réussite collective

Sept ans après le lancement de l'option cyclisme et l'initiation au vélo à l'automne 2015, le chemin parcouru est impressionnant. « Nos meilleurs élèves nous quittent désormais à l'issue de leur troisième année pour rejoindre les classes sportives de lycées réputés, et invariablement chaque année le bouche à oreille conduit jusqu'à notre village des élèves passionnés de vélos qui rêvent de pouvoir pratiquer leur passion au quotidien. », se réjouit le Principal, qui compte bien entraîner d'autres établissements dans son sillage... « Notre projet cycliste a vocation à grandir, à poursuivre de nouvelles expériences au gré des rencontres. Mais notre projet a surtout vocation à réveiller les esprits : pourquoi ce collège est-il le seul en France à fonctionner sur ce modèle, où est l'ambition politique de la Fédération ou du Ministère ? », interroge-t-il, prédisant le retour de l'usage quotidien de la bicyclette.

AC



## LES SPIRITUEUX FRANÇAIS À LA RECONQUÊTE

Fortement touchés par la crise sanitaire, en raison de la fermeture des cafés, hôtels, restaurants (CHR) et des boîtes de nuit, la filière française des spiritueux a connu une éclaircie en 2021 mais la reprise reste fragile.

Dans la grande distribution les ventes de spiritueux ont augmenté de 2 % pour atteindre 5,2 milliards d'euros mais elles ne retrouvent pas leur niveau de 2019. La réouverture des CHR pendant les cinq derniers mois de 2021 n'a pas été suffisante et la consommation est encore inférieure d'un tiers en volume à son niveau d'avant la crise sanitaire. Si la reprise est, malgré tout, bien présente, de nombreux nuages liés aux enjeux géopolitiques risquent de la fragiliser. Depuis février 2022, les coûts de production ont connu des hausses généralisées, soudaines et spectaculaires. Plus de 50 % pour le blé et le gaz, entre 20 et 60 % pour l'alcool, entre 13 et 60 % pour le verre et 30 % pour le papier carton. Le secteur s'attend à une fin d'année difficile, car ces hausses n'ont pas été répercutées lors des négociations commerciales de début d'année.



© iStock / Pixino

L'approvisionnement est devenu un problème majeur pour chaque entreprise. Alors que la filière a fait des efforts pour que 98 % des bouteilles soient recyclables, grâce à des bouteilles plus légères, elle est aujourd'hui à la recherche de la moindre bouteille car certains verriers abandonnent la fabrication de ces bouteilles premier prix.

### Pleine ébullition

Les exportations ont également bien repris, avec un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros (Md€), pour moitié vers l'Amérique du Nord et un tiers vers l'Asie. C'est le cognac, avec un tiers des volumes et trois-quarts de la valeur qui tire ces exportations. Depuis avril, on constate cependant une baisse des ventes aux États-Unis en raison d'une inflation des prix à la consommation de 10 %. De même, la filière observe un ralentissement des ventes vers la Chine en raison de la situation sanitaire dans ce pays et de la situation tendue en Mer de Chine. De quoi inquiéter Jean-Pierre Cointreau, président de la Fédération française des spiritueux (FFS) pour qui, « le compte n'y est pas ».

La filière est pourtant en pleine ébullition, avec la création de nombreuses petites entreprises qui surfent sur la mode des alcools blancs liés à un terroir. Dix d'entre elles ont rejoint la FFS en 2021. Les 250 entreprises de ce secteur sont ancrées dans les territoires avec 51 indications géographiques et elles procurent 100 000 emplois directs et indirects. Autre fait majeur : la consommation d'alcools forts a baissé de 25 % en vingt ans et la filière soutient l'association « Prévention et Modération » pour lutter contre la mortalité due à l'alcool. Les taxes qui s'élèvent à 74 % rapportent à l'Etat 4 Md€ chaque année.

**Bruno Carlhian**

### Les fabricants de spiritueux veulent répercuter leurs coûts

Confrontés à l'augmentation généralisée de leurs coûts de production (énergie, emballages, matières premières agricoles, etc.), les fabricants de spiritueux souhaitent pouvoir répercuter ces hausses à leurs clients. La Fédération française des spiritueux (FFS) demande ainsi « que ces hausses soient prises en compte dans le cadre du comité de suivi des négociations commerciales ». « Nos coûts de production ont progressé de façon soudaine et spectaculaire, c'est pourquoi ils n'ont pas pu être intégrés lors des négociations commerciales de début d'année avec nos partenaires de la distribution », déclare Thomas Gauthier, directeur général de la FFS. « Ces hausses doivent être prises en compte dans les discussions à venir pour préserver l'équilibre économique d'un secteur composé à 90 % de TPE et PME », prévient-il. La hausse des coûts de production depuis février 2022 s'élève entre 13 % et 60 % pour le verre, de l'ordre de 10 % pour le bois, 10 % pour le carton, 50 % pour le blé, de 12 % à 40 % pour le sucre et entre 20 % et 60 % pour l'alcool, selon la FFS.

# ÉTUDE EXPLORATOIRE SUR LES PERCEPTIONS DE L'ÉLEVAGE DE PORC AUPRÈS DES JEUNES

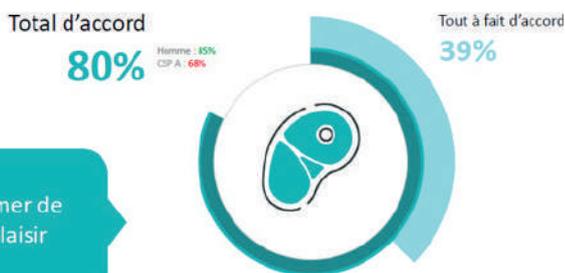
Le CDMP-Centre de Documentation des Métiers du Porc a confié au cabinet Opinion Way une étude\* sur la perception de l'élevage de porc auprès des jeunes et notamment des « Millenials » aussi appelés génération Y ou digital natives, âgés entre 25 et 35 ans.

## 3 tendances dans leurs attentes

1. Des pratiques environnementales responsables et solidaires
2. La qualité des produits
3. La santé



Une génération en recherche de consommer plus responsable, pour soi et son bien-être, pour la planète et pour l'Autre.

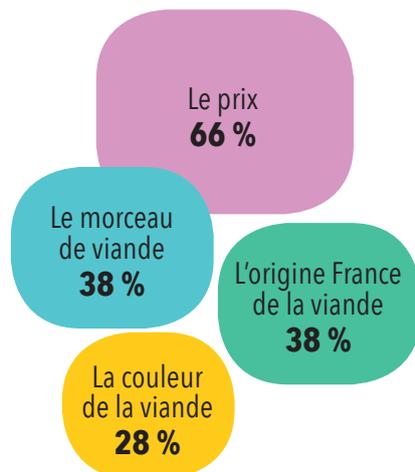


Pour moi, consommer de la viande est un plaisir

Mais ... pour qui la viande est d'abord un plaisir !

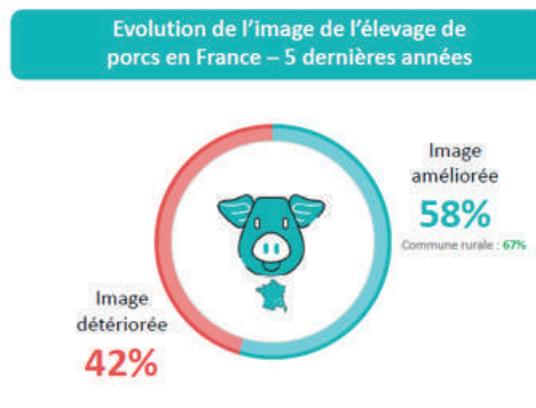
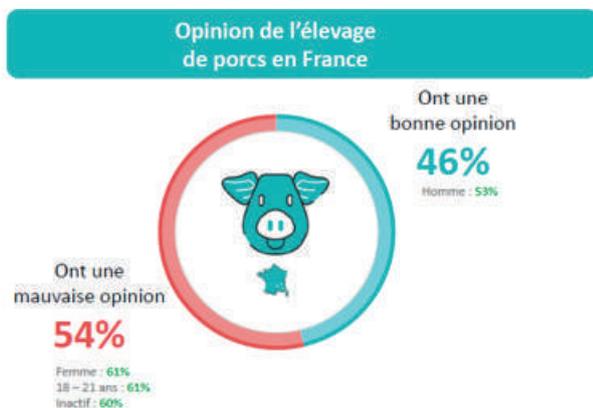
## 3 grands profils se dégagent concernant la viande de porc

1. Hédonistes attentifs au rapport qualité/prix qui consomment de la viande une fois par jour
  2. Équilibrés sensibles à l'aspect sain, à la qualité et au taux de matière grasse qui en mangent 3/4 fois par semaine
  3. Responsables soucieux de l'origine des produits, des labels et des conditions environnementales et d'élevage qui en consomment 2/3 fois par semaine
- **94 %** achète de la viande (volaille ou bœuf puis porc, veau, agneau...)
  - **92 % achète du porc** au moins une fois par mois et, en moyenne, 2,8 fois par mois avec **4 critères d'achat prédominants**



## Une méconnaissance de l'élevage et une perception qui doit être améliorée

Près de 4 jeunes sur 10 ignorent comment sont élevés les porcs mais leurs évocations, plutôt négatives et souvent anthropomorphiques, s'améliorent depuis 5 ans, tant pour l'élevage...

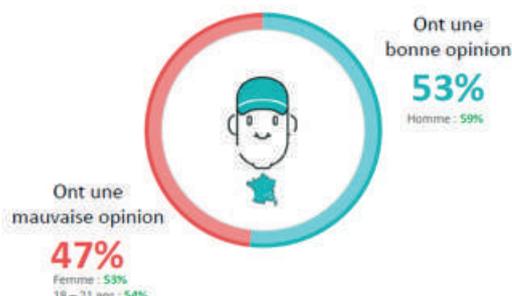


\* Méthodologie qualitative : 20 jeunes âgés de 18 à 30 ans, de 12 régions et d'origine urbaine, péri-urbaine et rurale, au profil de « très gros mangeurs de viande à flexitariens », avec une bonne fréquence de consommation de porc et un mix de sensibilité éco-responsables et solidaires / Méthodologie quantitative : échantillon représentatif de 1 023 hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans. Interviews réalisées en octobre 2021. **Sondage OpinionWay pour le CDMP.**

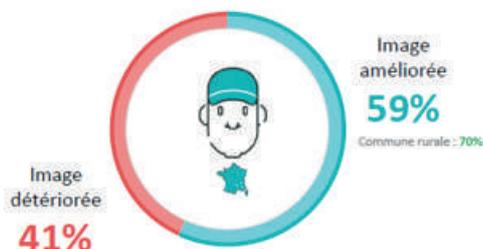
... que pour les éleveurs

Mais il y a encore des marges de progrès sur la perception du bien-être animal, du paysage et de l'attractivité du métier !

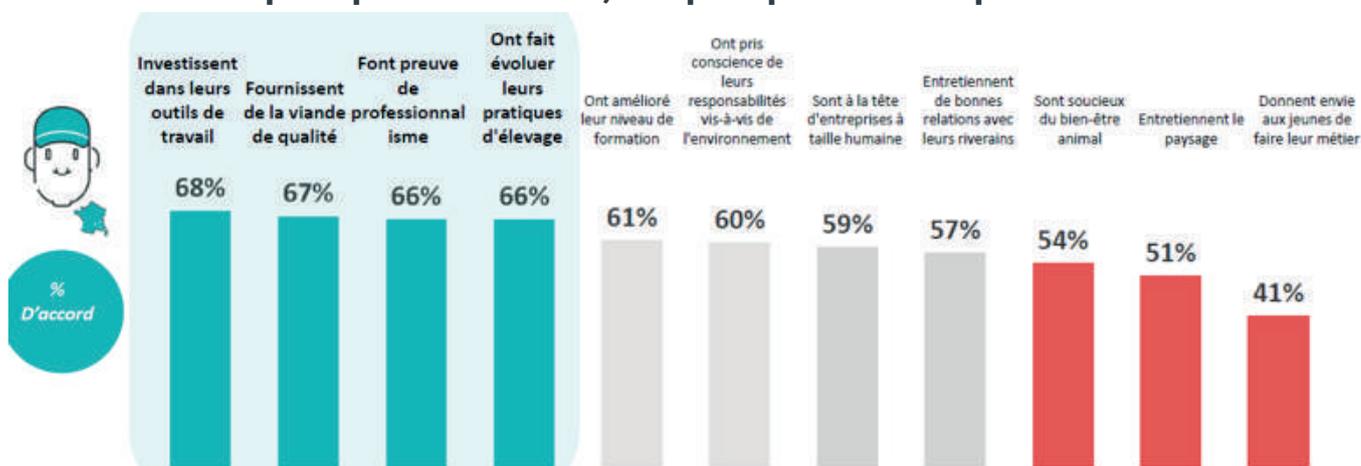
### Opinion des éleveurs de porcs français



### Evolution de l'image des éleveurs de porcs français



## Classement des perceptions du métier, des pratiques et de la qualité



### Aborder les points forts et les points faibles

L'étude permet de dégager des grandes lignes :

> **Capitaliser sur les points forts** : une viande saine et de qualité, des contrôles stricts rassurants, des produits qui portent la qualité France. Le thème de l'alimentation animale est fédérateur et permet d'aborder l'environnement, le bien-être, la santé des animaux et la connaissance de leurs besoins.

> **Agir sur les points faibles d'image** : le bien-être animal, le respect de l'environnement, les antibiotiques, la juste rémunération des éleveurs. Ces sujets sont des attendus du consommateur, le bien-être et l'environnement notamment, et l'étude montre qu'il n'est pas forcément efficace d'aborder ces sujets de front. Il vaut mieux des actions concrètes et quotidiennes des éleveurs démontrant leur connaissance de leurs animaux et de leurs besoins. Il n'est pas plus efficace de se positionner en défense sur chaque sujet à charge en se laissant entraîner dans des polémiques négatives.

Un des grands enseignements est de toujours relier **un bénéfice consommateur**, y compris pour les dimensions plus sociétales de l'élevage de porcs. Il est fondamental de placer le consommateur au cœur du sujet en fonction de ses propres préoccupations : en quoi les pratiques des éleveurs lui garantissent des produits de qualité et en quoi son acte d'achat a un impact positif (engagement citoyen et solidaire).

### Les enjeux d'une communication de valorisation

- > **INFORMER & ÉDUQUER** le consommateur sur ce qu'est l'élevage en 2022 **en toute transparence**. Expliquer en quoi les pratiques et techniques en place sont nécessaires pour la survie de l'élevage et pour une viande de qualité et valoriser le lien **pratiques d'élevage-bénéfice consommateur** pour une viande et des charcuteries sûres et de qualité.
- > **RASSURER** sur les conditions d'élevage, sans posture de démenti ou de réponse aux reportages à charge avec des **thématiques clés et attendues**.
- > **TRAVAILLER** sur les représentations et les apriori sur l'élevage de porc.

**Le CDMP rassemble les représentants des éleveurs porcs, des coopératives et des régions autour de la promotion du métier d'éleveur de porcs.**

# L'AVICULTURE ENTRE ESPOIRS ET INQUIÉTUDES

L'interprofession volailles de chair (Anvol) a organisé à Paris une conférence pour faire un point d'étape sur l'économie du secteur. Si la consommation repart à la hausse, la crainte d'une recrudescence des importations commence à se faire plus prégnante.



© iStock / ArtisticGND photography

En septembre 2021, l'interprofession volailles de chair (Anvol) s'était fixé pour objectif de faire consommer des volailles françaises aux Français. D'une certaine manière, un an plus tard, le pari semble gagné puisque « la France est devenue championne d'Europe des pays consommateurs de volailles, devant l'Allemagne et l'Espagne », a indiqué son président, Jean-Michel Schaeffer. Ainsi, en 2021, nos compatriotes ont-ils consommé 1,926 million de tonnes de volailles soit 2,1 % de plus qu'en 2020. Au total chaque Français consomme en moyenne 28,5 kg de volailles chaque année (+3,6 % en dix ans). C'est le poulet qui constitue le plat-phare de la volaille, avec, fin mai 2022, une consommation en augmentation de +6,6 % par rapport aux cinq premiers mois de l'année 2021. « Huit volailles sur dix consommées sur notre territoire est du poulet », insiste Jean-Michel Schaeffer. Cependant, le revers de la médaille est que, compte tenu de la grippe aviaire qui a vidé une grande partie des élevages français, le poulet consommé est nettement moins estampillé français. Il provient des Pays-Bas, de Pologne ou d'Ukraine. Avant même le début du conflit en février dernier, l'Ukraine avait obtenu une hausse de ses quotas d'exportation sur le continent européen., à hauteur de 70 000 tonnes par an.

## Contractualisation

Après le 24 février et la suspension des droits de douane, « on arrive à plus de 130 000 tonnes », s'est inquiété Gilles Huttepain vice-président de la Fédération des industries avicoles. Le vrai

problème est que cette manne « ne bénéficie qu'à un seul opérateur ukrainien, MHP « côté à la Bourse de Londres et qui a déménagé son siège à Chypre », a-t-il précisé. « Je veux bien aider les éleveurs ukrainiens, mais à condition que tout le monde en profite », a-t-il ajouté. L'Anvol dénonce aussi les pratiques qui consistent à européeniser ces volailles. « Quand MHP envoie les "coffres" des volailles, les industriels polonais, néerlandais ou autres lèvent les filets. Par cette opération de découpe la viande ukrainienne se retrouve estampillée européenne », s'agacent les dirigeants de l'Anvol. Entre le deuxième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022, les importations ukrainiennes de volailles (essentiellement du poulet) ont cru de 54 %. L'interprofession souhaiterait aussi mettre un terme au fait que la volaille constitue une viande d'ajustement dans les échanges internationaux. En effet, les importations de viande bovine sont limitées à 300 000 tonnes au sein de l'Union européenne à 27, à 50 000 tonnes pour le porc « mais à 1,2 million de tonnes pour la volaille », a remarqué Jean-Michel Schaeffer. Si les importations devaient se poursuivre à ce rythme, « c'est notre système de contractualisation qui serait mis à mal », a renchéri Gilles Huttepain. Compte tenu du différentiel de prix entre le poulet français (entre 3,5 €/kg et 9 €/kg selon les catégories – standard à label) et le poulet ukrainien (2,80 €/kg), les opérateurs sont tentés de ne pas renouveler les contrats à échéance et de privilégier les importations.

**Christophe Soulard**



***TAG, la première chaîne vidéo qui cultive la vérité sur le monde agricole*** 

#### **Pourquoi TAG ?**

*Avec l'explosion des réseaux sociaux, l'agriculture est devenue un sujet de discussion comme un autre, où chacun peut donner son point de vue sans maîtriser le sujet. Cela génère des idées reçues, des préjugés, des stéréotypes voire de fausses informations.*

*Chez TAG, nous partons du principe que ceux qui vivent de l'agriculture sont ceux qui en parlent le mieux, avec leurs mots, leurs expériences et surtout leur amour du métier. Alors faisons entendre leur voix et décortiquons ensemble les idées reçues !*

**Découvrez notre chaîne YouTube**



 **La Chaîne Tag**

 **@lachineTAG**

 **@lachineTAG**

# LES CÉRÉALIERES INQUIETS POUR 2023

Dans leur conférence de presse de rentrée, les dirigeants de l'Assemblée générale de producteurs de blé et autres céréales (AGPB) se sont inquiétés des perspectives pour 2023, en raison de nombreuses incertitudes qui pèsent, notamment sur les engrais.

« **N**otre plus grande crainte, c'est l'effet ciseaux », a alerté Éric Thirouin le président de l'AGPB. Même si l'année 2022 est relativement bonne (lire encadré) en blé et en orges, les céréaliers craignent que les cours jusqu'à présent assez élevés ne viennent à baisser dans les prochains mois. En face, ils ne pourront pas forcément baisser leurs coûts de production en raison de prix des intrants et des carburants toujours élevés. D'ailleurs, en ce moment, les marges sont assez faibles entre les premiers et les seconds. « Il faut compter environ 280 €/tonne de blé au départ de l'exploitation quand nos coûts de production avoisinent 260 à 275 €/tonne », a-t-il expliqué. « Tout dépendra de la manière dont les cours vont se comporter », a-t-il ajouté, y compris ceux de l'engrais. Car si le prix du blé a été multiplié par 1,5 ces derniers mois celui de l'engrais azoté a triplé dans le même temps. « Pour une exploitation de 150 ha, l'agriculteur qui dépensait environ 28 000 euros d'engrais il y a an en dépense maintenant

90 à 95 000 », a précisé Cédric Benoist, secrétaire général adjoint de l'AGPB. D'ailleurs, les agriculteurs ne savent pas s'il y aura assez d'engrais pour l'an prochain car avec la hausse des prix de l'énergie, les fabricants pourraient fermer des lignes de production. La rareté faisant augmenter les prix, les céréaliers y regarderaient à deux fois avant d'acheter des engrais. Ce qui pourrait impacter la quantité et la qualité des prochaines récoltes tant en blé qu'en orges. « Il n'existe pas d'alternative à un manque d'engrais », a souligné Cédric Benoist. Déjà les problèmes de disponibilité se font sentir auprès des organismes stockeurs : « Quand ils commandent 1 000, ils reçoivent 150-200. La campagne morte saison a commencé avec deux mois de retard », a-t-il ajouté.

## Tout l'Omnibus

Les cours et les engrais ne sont que quelques-uns des paramètres que les céréaliers doivent tenter d'intégrer dans une planification toujours plus complexe. Prenant acte de la validation du Plan stratégique national français (PSN) de la prochaine PAC, les responsables de l'AGPB ne digèrent pas toujours les velléités de l'administration de régenter leur activité. Ainsi, celle-ci leur demande de respecter l'année civile pour le semis des orges de printemps. « Certains sont tentés d'avancer ces semis de quelques semaines, notamment en raison du changement climatique. Mais ces pratiques ne rentrent pas dans les cases administratives et





© iStock / Kamisoka

## Moisson 2022 : « On a évité le pire »

C'est un « ouf de soulagement » que le secrétaire général de l'AGPB, Philippe Heusele, a lâché le 8 septembre « *On a évité le pire* », a-t-il déclaré faisant référence aux événements climatiques de cette année. Finalement, la récolte de blé tendre devrait atteindre 33,6 millions de tonnes (Mt) avec un rendement de 71,6 quintaux/ha (qx/ha), soit une baisse de -1,4 % par rapport à la moyenne quinquennale (2017-2021). Le blé dur a cependant plus souffert de la sécheresse. La récolte devrait être « historiquement faible », avec seulement 1,3 Mt en recul de -8,4 % en comparaison de la moyenne quinquennale. Mais « *elle reste suffisante pour alimenter les marchés français* », a précisé Philippe Heusele. Quant aux orges d'hiver (8,87 Mt avec 69 qx/ha) et de printemps (3,43 Mt avec 61,3 qx/ha), le bilan est « *satisfaisant* ». Reste la question de savoir si ces épisodes climatiques vont être « *récurrents* », s'est-il inquiété.

*l'agriculteur, au bout du compte, se retrouve pénalisé* », a expliqué Éric Thirouin. Il aimerait aussi Il ne décolère pas non plus contre les attermoissements du gouvernement sur le dossier de l'assurance récolte. Presqu'en terme d'ultimatum, il a indiqué que si les règles de l'Omnibus n'étaient pas appliquées, « *ce n'était pas la peine* » de faire la réforme, soulevant une incohérence dans le message des pouvoirs publics qui d'un côté disent « entendre les attentes des agriculteurs sur la gestion des risques » et de l'autre « *font une réforme qui reconduit l'existant* ». « *Si l'État n'est pas au rendez-vous, ce sera un échec grave pour le monde agricole* », a-t-il insisté. De même s'est-il déclaré « *ulcéré et dégoûté* » par les propos tenus par le député Julien Bayou (Écologie-Nupes, Paris) encourageant les actes de destruction des réserves d'eau agricoles. Enfin l'AGPB souhaite mettre en place une contractualisation entre les grandes cultures et les éleveurs « *avec des prix lissés sur trois ans* », a-t-il annoncé. L'association spécialisée de la FNSEA espère avoir un coup de pouce fiscal sur ce point lors de la loi de finances 2023 qui passera bientôt au Parlement. Un amendement est en cours de rédaction au sein du ministère de l'Agriculture.

**Christophe Soulard**

# UNE CHAIRE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À MONTPELLIER

Face aux enjeux de plus en plus prégnants que rencontre le « grand sud » de la France dans la gestion de l'eau, l'Institut Agro de Montpellier et l'Inrae viennent de créer une Chaire partenariale Eau, Agriculture et Changement climatique, (chaire EACC) dont l'objectif est de « partager les savoirs, explorer des solutions et former des hommes » pour assurer une meilleure utilisation de la ressource en eau.



© iStock / George Clerk

La mise en place de cette chaire est une suite logique aux travaux menés par le Varenne de l'eau et du changement climatique et, à ce titre, elle était particulièrement attendue. « *Le travail de cette chaire est exemplaire et les Chambres seront à vos côtés* », a déclaré André Bernard, représentant des Chambres d'agriculture Rhône Méditerranée, (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitane, PACA), l'un des partenaires de ce dispositif académique, à l'occasion de la présentation de cette chaire. Animée par des chercheurs des grandes écoles agronomiques de Toulouse, Montpellier et Avignon, la chaire EACC fédère en son sein des partenaires publics et privés ainsi que des collectivités territoriales. Elle bénéficie d'un budget de 90 000 euros annuel financés par des membres donateurs engagés pour quatre ans.

## Un constat inquiétant

Les raisons qui ont prévalu à la création de cette chaire sont les suivantes. « *Les régions voisines de la Méditerranée sont identifiées comme un point chaud du changement climatique global.* » L'augmentation de la température estivale y est supérieure de 50 % à la moyenne globale. Les ressources en eau s'amenuisent en été. Les sécheresses se renouvellent, en intensité et en durée. On observe un raccourcissement des cycles végétatifs, une moindre disponibilité de l'eau dans les sols, les rivières, les nappes et les réservoirs. Des facteurs qui bien évidemment menacent la production agricole. René Revol, représentant Montpellier-Métropole, a rappelé que la moitié de la ressource en eau

est destinée à l'agriculture, 30 % au refroidissement des centrales et 20 % à l'eau potable. « *Dans le « grand sud » 8 % des surfaces irriguées fournissent 70 % de la production agricole* », a ajouté André Bernard.

## Plusieurs axes de recherche

Le travail pluridisciplinaire de cette chaire portera sur plusieurs solutions. Tout d'abord, imaginer des systèmes plus sobres en poursuivant les économies d'eau. Nicolas Daurenson, de la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne, suggère ainsi que « *l'on peut adapter l'irrigation des grandes cultures et fournir aux agriculteurs des outils pour maîtriser leur utilisation de l'eau.* ». Cette chaire entend aussi développer le recyclage des eaux usées ; accroître le stockage de l'eau, dans les sols, dans les nappes mais aussi avec des retenues dans le contexte d'un débat public particulièrement tendu. « *Un domaine dans lequel la France a du retard* » a déclaré André Bernard, « *or les agriculteurs ont besoin de cette sécurité* ». Les travaux porteront aussi sur les effets de la transition agro-écologique et la gestion de l'eau. La chaire aura également pour fonction de former des hommes aux métiers de l'eau mais aussi de communiquer sur la nécessité de maintenir une agriculture. Ironie du sort, la présentation de cette chaire EACC à la presse s'est faite le jour où un glacier s'est effondré dans les Alpes italiennes, faisant plusieurs victimes.

**Jean-Marc Cholet**

# QUAND ON GÈRE UNE EXPLOITATION AGRICOLE, RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DEVIENT PLUS SIMPLE AVEC LES SOLUTIONS D'ENGIE.

ENGIE accompagne ses clients professionnels pour réaliser des économies d'énergie avec **UN BILAN PERSONNALISÉ.**

J'agis  
avec  
ENGIE

Et en plus cet hiver, ENGIE récompense les participants à **L'ECODÉFI DES PROS** qui ont le plus réduit leur consommation d'électricité\*.



ENGIE

Chaque  
geste compte  
ECONOMISONS L'ÉNERGIE

**L'énergie est notre avenir, économisons-la!**

\* ENGIE récompense les clients gagnants sous réserve de leur éligibilité à l'Ecodéfi des Pros. Le Challenge Ecodéfi des Pros est ouvert du 17/10/2022 au 31/05/2023 aux clients titulaires d'un contrat d'électricité ENGIE Professionnels en offre de marché souscrit avant le 01/10/2021 et en vigueur au 31/03/2023, équipés d'un compteur communicant Linky® permettant l'exploitation des données de consommations aux fins du challenge, dont le local est situé en France métropolitaine (hors Corse et DOM/TOM). Voir toutes les conditions de participation sur <https://bit.ly/3hQIQYe>.  
ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 euros - RCS Nanterre 542 107 651 Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie  
Réalisation décembre 2022



Nos solutions  
sur [pro.engie.fr](https://pro.engie.fr)

# AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE : PLUS DE QUESTIONS QUE DE RÉPONSES

Le think-tank Agridées organisait récemment un colloque sur le thème : « L'agriculture régénératrice : concept marketing ou changement de paradigme ? ». Comme à l'accoutumée, les réponses ne sont pas aussi tranchées. Sans doute une question de définition même si le paradigme, un brin teinté de marketing, reste le même : s'adapter.

Qu'appelle-t-on réellement par agriculture régénératrice ? « Produire plus avec moins », selon la définition raccourcie de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ? « Nourrir durablement la planète » ou « aller vers une agriculture à haute performance globale », selon le conseiller scientifique Michel Dubois d'UniLaSalle ? En fait, le vrai point commun à ces définitions recoupe l'objectif de conserver les propriétés des sols sur la base du triptyque suivant : avoir un sol couvert, réaliser des semis sans travail, et diversifier les cultures. Pour avoir expérimenté cette pratique culturale sur son exploitation de 115 ha, Diane Masure, du réseau de l'Association pour la promotion d'une agriculture durable (APAD) reste positive et partagée. « Je parviens à obtenir des rendements équivalents à mes voisins qui sont en conventionnel, grâce à l'apport de matière organique, à une réduction des intrants... Mais le semis direct ne fonctionne pas sur le chanvre », explique-t-elle. Sur le même itinéraire cultural, Sébastien Roumegoux, agronome de Biosphère, souligne que la transition d'un modèle conventionnel à un modèle d'agriculture de conservation des sols (ACS) prend « bien quatre à six ans avec des feuilles de route de plus long terme : entre 10 et 15 ans ». En fait, la vraie différence entre l'agriculture de conservation des sols et l'agriculture régénératrice tient dans l'utilisation de produits de protection des cultures. « Je ne me l'interdis pas quand c'est nécessaire », justifie Diane Masure. Elle regrette que « quoique les agriculteurs fassent, ce ne sera jamais bien car ils n'en font jamais assez » mais aussi que l'aval, en particulier la grande distribution ne reconnaisse pas les efforts réalisés par les agriculteurs pour répondre aux attentes de la société et du consommateur.

## « Du bon sens »

Reste que dans le maquis des labels et appellations, « pas un seul ne vient entériner l'agriculture du vivant, comme l'ACS ou l'agriculture régénératrice », explique Anne Trombini, directrice de « Pour une agriculture du vivant ». Ces efforts méritent naturellement d'être rémunérés. Mais à quelle hauteur ? Par quel biais ? « Car les agriculteurs réalisent des investissements et prennent des risques », remarque Henri Biès-Péré, 2<sup>e</sup> vice-président de la FNSEA. Adrienne de Malleray, de la start-up Genesis, milite pour les efforts de cette transition à travers son GenesisScore qui s'appuie sur l'analyse de sols, avant, pendant et après cette transition. « Nous sommes là pour valider, certifier scientifiquement un impact, pas pour donner des conseils », précise-t-elle. D'ailleurs, à terme, les entreprises agroalimentaires auront l'obligation de communiquer sur leur impact et donc de « remonter jusqu'à l'agriculture ». D'où l'idée de s'appuyer sur le PlanetScore, propose Anne Trombini pour qui ce sigle pourrait permettre d'arbitrer sur des critères lisibles. Finalement, il revient « à chaque agriculteur d'adapter son chemin en agriculture de conservation des sols », résume Diane Masure suivie en ce sens par Sébastien Roumegoux qui plaide pour « alimenter le cycle du vivant » et de « faire une agronomie de bon sens ».

## Expérimenter

Se pose la question de savoir si l'agriculture régénératrice peut créer de la valeur ajoutée... Danone France ambitionne d'atteindre 100 % d'agriculture régénératrice d'ici 2025. Mais il reste un acteur mineur de l'agriculture en France avec seulement 2 à 3 % de la collecte de lait et moins de 1 % d'achat des fruits et légumes. Son responsable agriculture régénératrice Pierre-Marie Brizou, décrit ses trois piliers de l'agriculture régénératrice : régénération des sols, bien-être animal, et accompagner les hommes et les femmes, autrement dit, mieux les rémunérer. Le groupe agroalimentaire a convaincu 80 exploitants pour contractualiser et expérimenter cet itinéraire cultural plus protecteur de l'environnement et qui ressemble à s'y méprendre à la démarche One Health. Certains agriculteurs se sont engagés avec Bledina et veulent « des panneaux Bledina à l'entrée de leurs champs », indique-t-il. La démarche « régénératrice » séduit aussi des maraîchers. Bertrand Morant, responsable Filières et partenariats de Système U, cite l'exemple d'Agrognon qui vise à adapter les



© iStock / Nannik

pratiques agricoles face aux aléas climatiques de plus en plus extrêmes et réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, dans le souci de redynamiser la fertilisation des sols.

Bien que l'engouement pour cette pratique culturale soit très mesuré, il reste à déterminer sa valeur ajoutée. Rachel Kolbe, directrice du développement durable d'In Vivo qui inscrit sa démarche dans « *Pour une agriculture du vivant* » (PADV) plaide pour « *utiliser le digital afin de mieux tracer, accompagner et développer* » les efforts des agriculteurs. Avec l'objectif de créer de nouvelles gammes de produits « *qui parlent aux consommateurs* » et qui, *in fine*, pourraient devenir rémunératrice. Il en est ainsi de leur gamme de bière bas carbone qui mobilise une quarantaine d'agriculteurs sur 900 hectares d'orge.

### Le risque et le débouché

Là aussi est le nerf de la guerre : « *Il faut avoir des débouchés, un marché, des consommateurs* », remarque Bertrand Morant, responsable Filières et partenariats de Système U. « *Le*

*consommateur est-il prêt ?* », interroge-t-il rappelant que le critère n°1 de l'acte d'achat est le prix, suivi par « *consommer pour sa santé* ». La dimension écologique, environnementale n'arrive qu'en troisième position. « *On ne sait d'ailleurs pas communiquer sur l'agriculture régénératrice* ». Dans ce débat, se pose la légitime question du risque. Qui doit le prendre et le financer ? Le donneur d'ordre ? le consommateur ? La grande distribution ? Les industriels ? « *Nous prenons le risque financier. Nous finançons les équipements des agriculteurs contre les aléas climatiques* », assure Pierre-Marie Brizou. L'idéal serait « *d'associer tout l'écosystème à la valorisation de ce changement capital de paradigme* », plaide Thomas Rabant, PDG de ReGeneration, une société qui propose de préfinancer l'agriculture régénératrice. Le mot de la fin revient à Bertrand Morand : « *Attention aux promesses que l'on ne pourrait pas tenir. On est avec l'agriculture régénératrice dans un changement de culture. La prise de conscience doit être collective et il faut donner le temps à l'agriculture de s'adapter* ».

**Christophe Soulard**

Campagne de promotion

# PROTÉINES VÉGÉTALES : « UNE IDÉE LÉGUMINEUSE »

Pour développer la consommation, une campagne de promotion démarrée en février dernier va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année dans la presse écrite et digitale. L'objet est de proposer aux familles et aux enfants des nouvelles recettes pour consommer ces lentilles, haricots secs, pois chiches, pois et pois cassés, féveroles, lupins.

Les Français ne mangent pas assez de légumineuses, deux kilos par an et par habitant alors que les Européens sont à quatre kilos. Or, compte tenu de leurs qualités nutritionnelles, le Plan national nutrition santé (PNNS), recommande d'en servir deux fois par semaine. À raison de 100 grammes par portion, cela ferait dix kilos par an. Deux interprofessions, celle des huiles et protéines végétales, Terres Univia, et Interfel, celle des fruits et légumes frais, associées à deux fédérations, la FNLS, celle des légumes secs et la FIAC, celle des aliments en conserve, sont à l'initiative d'une campagne à destination des jeunes et de la restauration collective. Une campagne financée par le Plan de Relance pour 1,4 millions d'euros et présentée à la Bourse du Commerce à Paris, ancienne Halle aux Grains devenue aujourd'hui un musée.

## Un double atout

Alexandre Cherki, président de la Fédération des légumes secs, a d'ailleurs évoqué ces années 70/80, quand une vingtaine de courtiers se réunissaient encore à cet endroit pour négocier les prix de ces légumineuses. Il se réjouit que ces « produits de niche » soient remis au goût du jour à l'occasion de cette nouvelle campagne au slogan bien trouvé, « une idée légumineuse ». Les atouts des légumineuses sont doubles, à la fois pour la santé mais aussi pour l'agronomie. Céline le Guillou rappelle que les légumineuses sont riches en fibres, en fer, en vitamines B et surtout en protéines. Elles contribuent ainsi au rééquilibrage de l'assiette des Français entre protéines végétales et animales. Associées aux céréales, elles conviennent aux régimes végétariens. Leurs qualités nutritionnelles en font un aliment de choix pour les enfants. Elles sont par ailleurs très bon marché, autour de 3/4 euros les 500 g. L'intérêt de cette campagne est de proposer de nouvelles recettes diététiques pour les accommoder, salades de lentilles et



© iStock / Sjolacan

butternut, houmous de betteraves aux haricots rouges ou gâteau de chocolat aux pois chiches... Sans pour autant oublier les traditionnels « petit salé aux lentilles » et le « cassoulet ».

## « La route est longue »

L'autre avantage des légumineuses est leur pouvoir agronomique. En fixant l'azote, grâce à leur système racinaire, elles permettent d'économiser les engrais. En inter-culture, l'azote produit par une légumineuse fourragère profitera à la culture suivante. Elles s'intègrent parfaitement à des rotations longues sur une même parcelle. Cette diversification apporte plus de résilience face aux maladies et contribue à la biodiversité. L'augmentation de la consommation humaine de légumineuses entre donc parfaitement dans le cadre du Plan protéines.

La France produit aujourd'hui 1 million de tonnes de légumineuses, dont 120 000 tonnes pour la consommation humaine. L'objectif 2030 est de passer de 4 % des surfaces cultivées à 8 % et de couvrir les deux tiers de la consommation animale. « La route est longue », a déclaré Antoine Henrion, président de Terres Univia. « Il faut convaincre les consommateurs et les agriculteurs, innover pour trouver des semences durantes, investir dans les filières pour proposer des produits suffisamment transformés », a-t-il ajouté. Treize projets territoriaux sont d'ores et déjà en place pour structurer les filières. Pour peser sur la restauration collective ces filières accueillent les élus des collectivités locales. C'est au prix de ces efforts que la France atteindra une plus grande autonomie pour produire des légumineuses non OGM et non déforestantes.

Jean-Marc Cholet

# NE PERDEZ PLUS UNE OCCASION DE VENDRE AU PRIX QUE VOUS VOUS FIXEZ



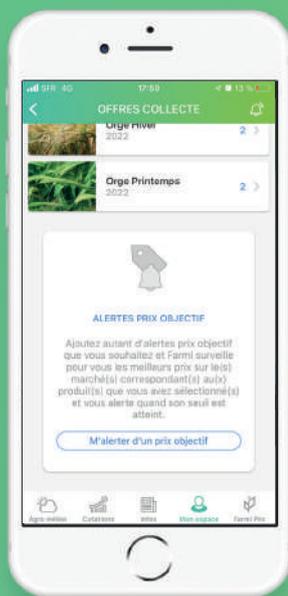
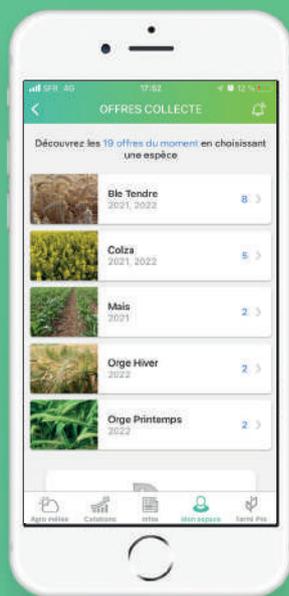
Farmi, l'assistant de vente de la récolte pour les agriculteurs !

Via son application mobile Farmi, Soufflet Agriculture propose à ses clients une expérience digitale complète pour la commercialisation des récoltes.

**NOUVEAUTÉ EN JUIN 2022** : les promesses de vente permettent de paramétrer un prix de vente souhaité et s'il est atteint, de déclencher automatiquement la vente.



Pour plus d'informations :  
[www.app.farmi.com](http://www.app.farmi.com)



Soufflet Agriculture, société par actions simplifiée au capital de 3 126 000 euros, dont le siège social est situé  
Quai du Général Sarraill, 10400 Nocent-sur-Seine, inscrite au RCS de Troyes sous le numéro 706 980 182.  
FR56706980182, 46212, dont les coordonnées de contact sont <https://www.soufflet.com/fr/contact>, 0325394477



© Soufflet Agriculture 2022 - Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation - Crédit photo : Soufflet Agriculture - photos retouchées

Un service proposé par Soufflet Agriculture

# HEUREUX COMME UN AGRICULTEUR SUISSE

L'agriculture suisse recèle de très nombreux atouts agricoles et agroalimentaires. Comme en France, elle s'appuie sur des pratiques culturales très diverses. Rencontre avec des agriculteurs qui ont fait le choix du circuit court à proximité de Genève.



Grégoire Stoky et Quentin Tanner sont agriculteurs à la ferme du Monniati à Jussy dans la proche banlieue de Genève. À la fin de leurs études en 2013, ils ont fait le choix de vivre leur métier, en étant le plus autonome possible. « *Nous avons pensé la ferme de manière à vivre de nos productions, de manière variée et le cas échéant, de vendre le surplus* », explique Quentin Tanner. Installés tous les deux sur une exploitation de 14,5 ha qui en fait maintenant 21, ils se sont lancés dans le maraîchage (1 ha), dans l'élevage de moutons, en grandes cultures et dans un système herbager. Ils ont aussi décidé de se passer d'intermédiaires et de privilégier les circuits-courts, à l'image des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) françaises, au grand bonheur des Genevois qui peuvent bénéficier de leurs produits frais, moyennant abonnement, entre avril et Noël environ. Ils sont environ 1 500 clients réguliers à s'approvisionner à la ferme du Monniati.

## Produit rémunérateur

« *Nous faisons en tout, une cinquantaine de fruits et légumes par an : pommes, poires, coings, poireaux, tomates, oignons, courges, etc.* », souligne Quentin Tanner. Un abattoir de campagne situé dans le village d'à côté, permet de transformer les agneaux noirs du pays qui sont ensuite travaillés par le boucher local. Aussi bien l'abattoir que le boucher s'occupent également des quelques poules, poulets et cochons élevés sur place. La ferme dispose d'environ 10 hectares de grandes cultures (blé, tournesol, épeautre, etc.) dont la totalité des productions « *cultivées en*

*bio* » pour toucher les aides fédérales est, elle aussi, vendue sur place à l'exception du blé panifiable. « *Il est vendu à une coopérative qui le revend à une meunerie* », explique Quentin Tanner. Plus d'un hectare et demi est consacré à la culture du soja qui est transformé en tofu sur place dans un petit atelier. « *Un kilo de matière sèche de soja donne deux kilos de tofu* », précise l'agriculteur qui récolte, en tout, 3,5 tonnes de soja dans la saison. Un fumoir, au bois de hêtre, permet de valoriser le produit pour ceux qui jugent le tofu nature un peu trop fade. « *Le produit est très rémunérateur* », concède l'agriculteur.

## 5 semaines de congés

L'huilerie maison permet aussi de transformer 10 tonnes de colza et de tournesol qui sont vendues dans les paniers aux consommateurs. Les fruits et légumes produits sur l'exploitation trouvent toujours preneurs. Certains fruits sont transformés en jus dans le pressoir et la distillerie d'un village à proximité. Preuve que leur exploitation fonctionne bien. Ils vont d'ici la fin de l'année, accroître leur ferme de dix ha supplémentaires et s'engagent dans un projet pilote d'agroforesterie. « *Nous avons planté 100 arbres fruitiers de haute tige sur 5 ha* », déclare Quentin Tanner, qui souligne avoir bénéficié des aides nécessaires pour mener à bien ce projet. Cerise sur le gâteau : l'organisation de l'exploitation lui permet, à lui, Grégoire Stoky et leurs familles respectives de s'accorder environ cinq semaines de congés par an et d'avoir un week-end sur deux de libre.

**Christophe Soulard**

# L'ACCORD EUROPE/NOUVELLE-ZÉLANDE PASSE MAL CHEZ LES AGRICULTEURS

Les négociations entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande, entamées depuis 2018, se sont subitement accélérées et ont été finalisées par un accord au début de l'été. Une décision qui passe très mal auprès des agriculteurs français, éleveurs en tête.

Le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande crée d'importants remous au sein de la profession agricole. Il prévoit en effet une croissance des exportations néozélandaises au sein de l'UE, notamment dans le domaine agricole et agroalimentaire. En contrepartie, l'Europe pourra accroître ses exportations de services et la Nouvelle-Zélande reconnaîtra nos appellations d'origine contrôlée. C'est « *une aberration totale* » pour la Fédération nationale ovine qui crie au scandale. « *Non seulement (cet accord) maintient l'historique des contingents accordés à la Nouvelle-Zélande (228 254 tonnes pour l'UE à 28 et 114 184 tonnes depuis l'UE à 27 en 2021) qui n'ont jamais été consommés totalement par ce pays (seulement 50 % réellement consommés par an), de plus la Commission européenne souhaite leur accorder un contingent supplémentaire de 38 000 tonnes, le tout sans aucune condition imposée !* » s'étrangle la FNO dans un communiqué de presse.

L'interprofession bétail et viandes (Interbev) parle de conclusion de présidence française de l'Union européenne (PFUE) « *catastrophique* ». Car en plus du contingent ovin, l'accord prévoit



© iStock / Oleksii Lisikonih

l'ouverture du marché européen à droits de douane nuls ou réduits à 10 000 tonnes de viandes bovines néozélandaises. « *Une nouvelle fois, l'Europe a fait le choix de brader ses filières d'élevage tout en renonçant à ses engagements récents en matière de souveraineté alimentaire et de durabilité. Et ce, sans que la France ne l'arrête.* », analyse Interbev dans un communiqué du 1<sup>er</sup> juillet. À mots à peine couverts, elle dénonce le double langage des instances européennes qui s'étaient engagées à imposer des clauses miroirs dans les accords bilatéraux, notamment en matière de bien-être animal, de traçabilité, d'utilisation de médicaments vétérinaires et de produits phytosanitaires. ■■■

## La réaction de la FNSEA et JA

« *L'agriculture européenne ne peut plus être une monnaie d'échange !* » ont réagi le 1<sup>er</sup> juillet la FNSEA et JA dans un communiqué commun. Les deux syndicats agricoles dénoncent « *le manque de cohérence entre les politiques publiques européennes* » et s'interrogent : « *la dimension stratégique de l'agriculture européenne est-elle prise en compte ? Comment un tel accord s'inscrit-il dans le Green Deal et la lutte contre le changement climatique ?* ». Les deux organisations poussent l'Europe à appliquer « *la réciprocité des normes, et que par des contrôles robustes aux frontières, le chapitre de l'accord dédié au développement durable ne soit pas qu'un miroir aux alouettes ! Il en va de la crédibilité de l'action européenne* », insistent-elles.

## L'agriculture : un secteur clé des exportations néozélandaises

Le secteur agricole représente environ 80 % des exportations de la Nouvelle-Zélande pour un volume d'environ 28 milliards d'euros (Md€) par an de produits laitiers, de viande, de fruits et de vins (Total : 36 Md€ environ). Le principal client de ce pays est la Chine, devant l'Australie et l'Union européenne. La Nouvelle-Zélande est aussi le 9<sup>e</sup> plus grand producteur de lait au monde. Selon la Banque mondiale, l'agriculture représentait 7 % du PIB et 6 % de la main-d'œuvre totale en 2021.

Les sénateurs français ont, à plusieurs reprises, alerté sur cet accord de libre-échange entre l'UE et la Nouvelle-Zélande, « *quant à la méthode de négociation retenue d'une part, et aux conséquences pour certaines filières agricoles d'autre part* », soulignait-il récemment.

### Aucun respect des normes

Quant à la Fédération nationale bovine (FNB), elle a écrit une lettre ouverte au président Macron, qualifiant cet accord de « *gâchis* » et lui demandant des comptes sur la « *priorité* » agricole de la PFUE qu'étaient les clauses miroirs. Or « *avec ce nouvel accord, ce sont des viandes et produits laitiers issus d'élevages du bout du monde utilisant des substances interdites en Europe comme l'atrazine, pour ne citer qu'un seul exemple, qui arriveront à bas prix dans l'assiettes de nos consommateurs* », écrit la FNB. Il est vrai qu'à l'heure où l'Europe et la France brandissent la souveraineté alimentaire et la nécessité d'être vertueux sur le plan écologique,

les éleveurs s'interrogent légitimement sur la nécessité d'importer des produits d'un pays éloigné de 18 000 kilomètres (quid de l'empreinte carbone ?) et qui ne respecte aucune des normes en vigueur en Europe. Pour la FNB, c'est « *la preuve irréfutable que rien, depuis le débat sur le CETA, n'a véritablement changé.* » et que le message politique est « *contradictoire* », renchérit la FNO. Pour être appliqué, l'accord doit être ratifié par le Parlement. C'est pourquoi, les associations d'éleveurs, FNB en tête, demandent que la France « *s'oppose publiquement et sans aucune ambiguïté à la ratification de cet accord* ».

**Christophe Soulard**

### Développement international

## AFDI S'ENGAGE DANS LA PROMOTION DES FEMMES

Pour son Assemblée générale à Paris, l'Association pour le développement international (Afdi) a adopté un document d'orientation visant à lutter contre les discriminations liées au genre.

« **A**part les différences physiques, les différences entre les genres masculin et féminin proviennent de normes sociales imposées par l'éducation, les religions, voire les médias... Le genre dicte les comportements attendus des hommes et des femmes », observe Elisabeth Hofmann, maîtresse de conférences au laboratoire « *Les Afriques dans le monde* » à Sciences-Po Bordeaux, lors de l'Assemblée générale de l'Association française pour le développement international (Afdi) à Paris. Ces questions d'égalité entre femmes et hommes font l'objet de plus en plus d'attention, au niveau des politiques publiques, des actions des organisations internationales et locales. C'est pourquoi l'Afdi a décidé de s'emparer du sujet et en a fait le thème de son Assemblée générale, au cours de laquelle elle a adopté un document d'orientation Stratégie Genre 2022-2027.

Selon l'Afdi, les femmes représentent 43 % des agriculteurs dans le monde et sont responsables de 80 % de la production des denrées alimentaires, essentiellement les productions vivrières. Mais leur travail est faiblement reconnu. Elles subissent de profondes inégalités en matière d'accès aux facteurs de production, comme le foncier, le crédit, les intrants, les semences, l'eau. Pourtant,

elles s'investissent davantage que les hommes dans l'alimentation du foyer et les dépenses familiales.

Halima Tiousso, présidente du collège des femmes du Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) le reconnaît : « *les inégalités de genre sont basées sur des concepts socioculturels* ». Dans son organisation, elle milite pour des évolutions des mentalités. Ses efforts commencent à être récompensés. Des changements sont d'ores et déjà perceptibles puisque les femmes commencent à entrer dans les organes de décision du Roppa et elles sont de plus en plus intégrées dans ses activités. « *Nous devons continuer nos efforts graduellement pour aller vers des changements de comportement* », insiste-t-elle.

### Priorité à la formation

Kodyang Palebele, président du Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Togo a bien conscience également du statut d'infériorité des femmes africaines : « *les femmes ne bénéficient pas d'une répartition équitable du revenu des produits de la récolte et leur productivité est plus faible car elles ont moins accès aux moyens de production, alors qu'elles jouent un rôle essentiel par leur travail dans la production des cultures vivrières est de rente* », observe-t-il. Pour lutter contre ces discriminations qui leurs sont faites, le Centre mène des actions d'alphabétisation réservées aux femmes ainsi que des formations spécifiques pour renforcer leur place et leur leadership dans les organisations paysannes.



© iStock / Boezie

En France ainsi que l'a rappelé Catherine Faivre-Pierret, administratrice de la Commission féminine de la FNSEA, la mobilisation des femmes dans l'organisation syndicale a été à l'origine de nombreuses avancées quant à la reconnaissance de leur rôle et de leur statut en agriculture comme la constitution de Gaec entre époux et la reconnaissance de la transparence, la transformation possible des EARL entre époux en Gaec, la réforme du congé maternité....

En réalité, des progrès ne sont réellement observés et les actions menées sont d'autant plus efficaces que si les attentes des femmes sont réellement prises en compte par rapport à leur vécu quotidien en évitant les recettes venues d'en haut ou d'ailleurs, ont noté la plupart des intervenants.

**Michel Bourdoncle**

## Souveraineté alimentaire : « Il faut que les politiques changent en Afrique »

« Comme un agriculteur doit donner à manger à sa famille, l'État a la responsabilité de nourrir sa population », a déclaré Ibrahim Coulibaly, président du Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa). Or les États africains n'en prennent pas le chemin. Pourtant ce ne sont pas les lois d'orientation ni les engagements à aller dans ce sens qui ont manqué. En fait, les États n'ont rien fait pour les mettre en œuvre. « *Aucun investissement n'a été réalisé* » a-t-il déploré, ajoutant : « *On ne sait pas où va l'argent* ». En Afrique, le pouvoir est détenu par une élite urbaine qui ne se préoccupe guère de production agricole et de sa population rurale. A contrario de tous les discours ambiants, l'Afrique est en mesure de se nourrir et n'a pas besoin du blé ukrainien, contrairement à ce qui est dit en Europe. Selon Kolyang Palebele, président de l'Organisation

panafricaine des agriculteurs, elle est en mesure de produire suffisamment de manioc pour produire du pain si elle disposait du matériel et des engrais nécessaires.

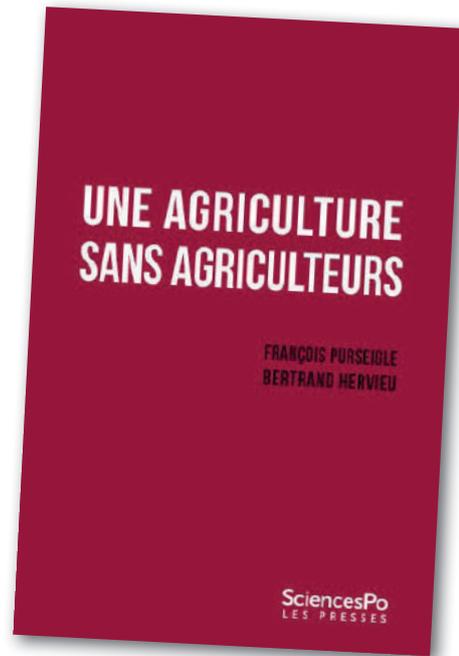
Appauvrie et désœuvrée, victime de la mal gouvernance des États, la jeunesse africaine se réfugie dans le djihadisme, qui est en mesure d'attirer les jeunes en leur procurant un revenu qu'ils ne trouvent pas ailleurs. C'est en relocalisant la production, la transformation, les financements que les choses pourront réellement changer. L'Afrique dispose de ressources naturelles abondantes que beaucoup de pays envient, a noté Kolyang Palebele. Encore faut-il qu'elles soient bien exploitées. Ce qui implique de profonds changements à l'intérieur des pays, et aussi à l'extérieur sur la nature et les modalités des aides qui peuvent être accordées.

## LA FIN D'UN MODÈLE ?

C'est le 20 octobre qu'a paru l'ouvrage des sociologues Bertrand Hervieu et François Purseigle aux Presses de Sciences Po : « Une agriculture sans agriculteurs ». Ce titre que tout un chacun peut juger provocateur retrace l'évolution du monde paysan, sa complexité, ses enjeux. Pour les auteurs, l'agriculture française entre dans une nouvelle ère.

Il y a presque 60 ans, en 1963, Michel Debatisse, publiait *la Révolution silencieuse* ouvrage dans lequel il décrivait le combat des paysans pour porter la modernisation de l'agriculture française alors portée par les jeunes générations d'agriculteurs. Cette modernisation se poursuit aujourd'hui et ne manque pas de bouleverser les modèles économiques et sociaux, faisant voler en éclat le modèle d'exploitation familiale cher à l'imaginaire collectif. En trois chapitres (*Une population effacée ; des entreprises éclatées ; des espaces disputés, des pouvoirs convoités*), les deux sociologues, François Purseigle et Bertrand Hervieu brossent le portrait d'une agriculture française en pleine mutation aux prises avec les vicissitudes de la PAC, à la valse des ministres, à la farandole des directives, lois et règlements... Le modèle d'exploitation familial aurait donc vécu... « Oui », répondent en grande partie les deux chercheurs qui prennent le pouls de nos exploitants. Ils décortiquent un à un les rouages sociaux qui commencent à fissurer l'unicité paysanne : la réduction du nombre d'exploitations, le célibat, les fragilités économiques et morales, les postures parfois paralysantes quand il faut choisir, dans la transmission entre d'un côté la famille et la rente et de l'autre, la survie de l'exploitation elle-même. Celle-ci tend à se fragmenter, à prendre une forme de plus en plus sociétaire, créant ainsi de nouvelles difficultés d'ordre juridique et financier. Il en résulte un spectre très large d'exploitants : de l'exploitant familial où un seul membre exerce encore la profession à celui qui, à la tête d'une société en participations, délègue l'intégralité de la gestion des terres à des sociétés tierces. « *La prédominance du modèle sociétaire en agriculture est également confirmée sur le marché foncier* », soulignent les deux sociologues.

*Une agriculture sans agriculteurs*  
François Purseigle et Bertrand Hervieu  
Presses de Sciences Po - 224 pages - 16 €



### Indicible et invisible

Cependant, quel que soit son statut, l'agriculteur subit aujourd'hui autant la pression de la dérégulation de la PAC que celle des crises structurelles et de la grande distribution, sans parler des comportements schizo-phrènes des consommateurs qui veulent tout et son contraire. Il en ressort que l'agriculteur, malgré la puissance sociale qu'il possède encore indirectement, peine à trouver sa place dans un univers qu'il ne maîtrise plus. La France, urbaine et rurale s'est recomposée, géographiquement, démographiquement et socialement et les agriculteurs s'interrogent légitimement sur leur avenir...

Avec plus d'interrogations que de réponses et plus d'incertitudes que d'évidences, François Purseigle et Bertrand Hervieu (le second faisant du premier son digne héritier en cosignant cet ouvrage) donnent le sentiment que l'agriculture ne deviendra finalement que ce que la société et les politiques voudront bien en faire, comme si le métier d'agriculteurs échappait à ceux qui le font et le connaissent le mieux. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des six paradoxes de la profession que les auteurs pointent en fin d'ouvrage. Là réside la réelle problématique de l'agriculture, c'est-à-dire l'acceptation du changement avec les agriculteurs eux-mêmes, mais sans qu'ils perdent les valeurs fondamentales auxquelles ils restent attachés. Cette révolution silencieuse est, pour les auteurs, devenue indicible, c'est-à-dire qu'on ne peut pas exprimer. Le lecteur serait tenté d'ajouter qu'elle est, aux yeux d'un très grand nombre, devenue totalement invisible. Entre d'un côté, opposition et déni de la part des agriculteurs et certains de leurs représentants et de l'autre incompréhension et embarras chez les politiques et l'opinion publique, le chantier agricole français reste ouvert. Comme un message d'espoir, les auteurs veulent croire en une agriculture qui se réinvente. Ils ont raison. Depuis la fin de la Première guerre mondiale, les agricultrices et les agriculteurs français n'ont d'ailleurs fait que ça : s'adapter !

**Christophe Soulard**



***Mieux vaut placer  
sa confiance  
sous le signe du taureau***

**ESTA® Kieserit**

**Patentkali®**

**KALISOP®**

**Korn-Kali®**

**60<sup>er</sup> Kali®**

**Sodikali®**

**NG NOVAGRO**

**EPSO<sup>Top</sup>®**

*Nous allons chercher au cœur de la terre  
ce qui nourrit le mieux vos attentes*

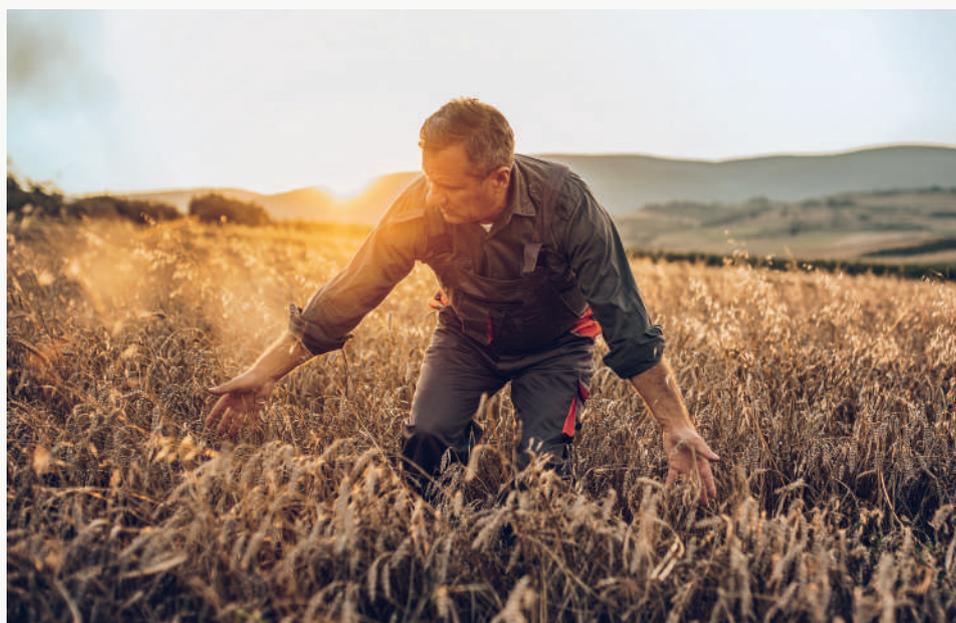


[ks-france.com](http://ks-france.com)



ASSURANCES CLIMATIQUES

# PROTÉGER LE FRUIT DE VOTRE TRAVAIL



## C'EST DANS NOTRE CULTURE.

Choisissez le Crédit Agricole pour bénéficier du nouveau dispositif de gestion des risques climatiques.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, la filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats. Sous réserve de disponibilité de cette offre dans votre Caisse régionale.

Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont disponibles sur [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole.

12/2022 – Édité par Crédit Agricole S.A, agréé en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex – Capital social : 9 340 726 775 € – 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.  BETC